SAINT-MAURICE EN-GOURGOIS

BULLETIN MUNICIPAL | **JANVIER 2019**

P 20 21

PROJET AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG

MOT DU MAIRE

Bernard BONNET
Maire de Saint-Maurice-en-Gourgois

Madame, Monsieur,

A l'heure où j'écris ces lignes, des questions importantes se posent pour le devenir de notre société. Dans les fonctions de MAIRE, ces choses-là se ressentent, encore faut-il que nos gouvernants nous écoutent...

Mais ce bulletin est avant tout consacré à notre commune et il est là pour vous informer de la vie de notre village...

Une fois n'est pas coutume, je commencerai mon propos par un très fort remerciement à toute l'équipe municipale, et en particulier à notre premier adjoint, Jean Michel FOURNIER qui, à l'Automne, a été dans l'obligation de prendre un peu de recul, des ennuis de santé ne lui permettant plus de répondre au quotidien aux exigences du poste. Je tiens ici très sincèrement à le saluer pour son implication au service de tous. Il reste conseiller municipal et garde néanmoins des dossiers en gestion. Le tableau de la municipalité est donc ainsi recomposé : Hélène BRUNON 1re adjointe, David PERRIN 2e adjoint, Anne Marie MERLE 3ème adjointe, Iwan MAYET 4e adjoint, Françoise MOLLARET 5ème adjointe, et deux conseillers délégués : Philippe FAVERJON et Frédéric REYMONDON.

L'année 2018 a de nouveau été très chargée pour l'équipe municipale avec le retour de la semaine de 4 jours à l'école. Toutes les personnes impliquées ont été réunies (enseignants, parents, personnel communal) pour faire en sorte d'offrir un service de qualité tout en restant dans des coûts raisonnables.

Notre gymnase a pris son rythme de croisière : aujourd'hui il est bien occupé et je crois que l'on peut dire qu'il répond à une vraie attente de nos jeunes et moins jeunes.

Pendant cette année, nous avons eu un gros travail sur plusieurs dossiers qui devraient voir le jour en 2019 avec à chaque fois la recherche des financements de nos différents partenaires :

- Le dossier le plus important est évidemment celui du Centre Bourg avec dans un premier temps une phase de démolition puis d'aménagement, avec reprise de la voirie, des réseaux d'eau, d'assainissement, d'éclairage etc.... Ce chantier devrait débuter au printemps et durer 6 mois environ. Nous nous excusons par avance des désagréments que cela va causer. Le permis de démolir a été obtenu. Une maison supplémentaire non prévue au programme initial sera également démolie. Nous avons pu trouver un accord dernièrement et cela va grandement faciliter le projet. Pour vous faire une idée, vous trouverez en pages centrales le plan de ce futur aménagement. Pour ce dossier, nous avons pu obtenir des aides de l'ETAT à hauteur de 120 000€ et du département pour 131 000€. Nous avons aussi sollicité la Région et ST ETIENNE METROPOLE devrait nous aider sur la partie du cheminement piétonnier. Le montant des travaux est estimé à près de 550 000€.
- des travaux importants devraient être réalisés sur le bâtiment de la cantine afin d'isoler par l'extérieur et changer l'ensemble des portes et fenêtres. Ces travaux viendront compléter l'installation des radiateurs reliés au réseau de chaleur de l'école qui a été effectuée pendant l'été 2018. Ces travaux bénéficient de subventions importantes par le SIEL, ST ETIENNE METROPOLE et nous allons également solliciter l'ETAT. Le montant des travaux s'élèverait à 120 000€ environ .
- Enfin la rénovation de l'ancienne caserne va permettre de créer une Maison des Associations. Les travaux sont estimés à 130 000€ et une aide du département a été accordée sur ce projet.

2019 sera donc une année marquée par des travaux dans plusieurs secteurs du bourg. Tout cela représente des sommes importantes à engager mais depuis plusieurs années, nous avons constitué des provisions qui devraient nous permettre de financer notre part sans avoir à recourir à l'emprunt.

Le CCAS a aussi une activité importante sur notre commune avec son travail habituel d'aide aux personnes en difficultés, mais surtout aussi avec le projet de MARPA dont vous trouverez un article détaillé dans les pages suivantes.

Bulletin Municipal de
Saint-Maurice-en-Gourgois
Parution Février 2019 (année 2018)

Réalisé par la Commission Communication
Crédit photo : Municipalité et Associations

Tirage : 950 ex
Dépot légal : xxJanvier2019

Conception Impression :
SUD OFFSET imprimerie

CONTACT DE LA MAIRIE
6, rue du 19 Mars 1962
42240 Saint-Maurice-en-Gourgois

Tél. 04 77 50 30 12
Fax 04 77 50 38 18
accueil@saint-maurice-en-gourgois.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE
Lundi, mardi et jeudi :
9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 18h00
Samedi : 9h00 - 12h00

A souligner sur cette année 2018 un moment émouvant de partage et de mémoire lors de la Commémoration du Centenaire du 11 Novembre1918, avec plus de 300 personnes et la forte implication des enfants. J'en profite pour remercier les enseignants des classes de CM1/CM2 pour tout le travail accompli à cette occasion.

Je voulais aussi saluer des initiatives citoyennes et la participation de nombreux habitants au déblaiement des arbres et des branches dans les chemins après les chutes de neige de fin Octobre. Un grand merci à tous !

Par ailleurs, nous supportons tous depuis plusieurs mois des contraintes au quotidien. Je veux bien sûr parler ici du pont du PERTUISET. Nous espérons enfin voir bientôt la fin des travaux pour que l'activité puisse reprendre un cours normal, notamment pour nos commerçants et artisans qui ont eux aussi soufferts de cette situation.

L'année 2019 sera la dernière de ce mandat municipal. Aussi nous rééditerons un bulletin en Septembre qui vous présentera le travail réalisé depuis 2014, mais aussi une situation financière de la commune avec encore des incertitudes sur l'avenir pour nos baisses de dotations et savoir comment l'ETAT va compenser aux communes la diminution puis la suppression de la taxe d'habitation.

Je ne voulais pas terminer cet article sans souligner la vitalité de notre village qui abrite un tissu associatif très dynamique avec des bénévoles qui ne comptent pas leur temps, toujours dans un excellent esprit. Ce bulletin se fait aussi l'écho des différentes manifestations de l'année écoulée.

L'année 2019 commence : je souhaite à tous une très bonne santé et une très bonne année dans une France apaisée et fraternelle.

Votre MAIRE,
Bernard BONNET

SOMMAIRE

VŒUX DU MAIRE **3**
TRAVAUX 2018 ..... **4**
LABELLISATION **5**
NOS OISEAUX **6**
ÇA S'EST PASSÉ À ST MAURICE **7**
Commémoration centenaire de l'armistice 7
Concours maisons fleuries 7
De belle journées de travail 8
Médiatisation de notre commune 9
CCAS Spectacle Lyrique au Zénith 9
CCAS Repas des Aînés 10
MARPA 10

LE COIN DES ENFANTS **12**
Relai d'assistante maternelle 12
Spectacle de fin d'année de la crèche 12
École maternelle 13
École primaire 13
Kermesse 14
Périscolaire 14
Centre de vacances 15
Changement de prestataire à la cantine 15
Nouveau logiciel au service des parents d'élèves 15

NOS JEUNES ONT DU TALENT **16**

INFOS DIVERSES **17**
Borne électrique 17
Règlement du cimetrière 17
Nouveau conciliateur 17
Crottes ... Alors ! 18
Spectacle des Trompettes de Lyon 18
Passer au solaire 18
Élections 19
Recensement Militaire 19
Gendarmerie en ligne 19
Prélèvement à la source 19

PROJET AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG **20**

NOS ASSOCIATIONS **22**
Forum des associations 22
ACO Athlétisme 24
Aïkishintaiso 24
Basket Gargomançois 25
Cible Gargomançoise 25
Club détente et loisirs 26
Fnaca 26
Culot Gargomançois 27
FEP Foot 28
Judo 28
Don du sang 29
FEP St Maurice en Gourgois 29
Théâtre et Poissons Rouges 30
La Dynamic 30
Les Gabelous 31
Groupe de marche du jeudi 32
Trail Gargomançois 32
Sou des écoles 33
Le 15 Août à St Maurice 34
St Mo Running Club 34
Volley Club 35
Les Classards 35
RCA ST MO 35
Tonic Country 35

INFOS DIVERSES + ... **36**
Convention de déneigement 36
Collecte ordures ménagères / tri sélectif 36

ETAT CIVIL 2018 ..... **37**

GARDES DES PHARMACIES 2019 ..... **38**

AGENDA 2019 ..... **39**

TRAVAUX 2018

ANCIENNE CASERNE

La couverture de la toiture de l'ancienne caserne a été refaite suite à des infiltrations. Un maître d'œuvre a été retenu afin de monter un projet de rénovation de ce bâtiment qui accueillera par la suite les associations de notre commune. Une présentation des travaux sera faite lors d'un prochain bulletin.

CANTINE

Face au constat de vieillissement du bâtiment accueillant la cantine scolaire et la garderie et au bilan énergétique pluriannuel dans le cadre du Service d'Assistance à la Gestion Energétique (SAGE), le conseil municipal a souhaité procéder à la rénovation de ce dernier.

Il s'agit ici prioritairement d'améliorer l'accueil des enfants à la cantine et à la garderie, mais également de réaliser des économies de fonctionnement en améliorant les performances énergétiques de ce bâtiment.

Ce dernier a été, dans un premier temps, raccordé au réseau de chaleur (chaudière plaquette bois) ; des radiateurs à eau chaude ont alors été mis en place au rez de chaussée et à l'étage. Les menuiseries seront toutes changées (alu extérieur/bois intérieur), l'isolation par l'extérieur sera réalisée ainsi que l'isolation des combles, et l'éclairage intérieur sera remplacé par des LED.

Ce projet est mené en partenariat avec le SIEL qui en assurera l'ingénierie. Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à un peu moins de 110 000 euros. Un financement par le biais d'un appel à projet intitulé « rénolution » du SIEL a permis d'obtenir 30%. Sont également sollicités : un fonds de concours de SEM et une aide de l'Etat dans le cadre de la DETR.

Ces travaux permettront de diminuer le coût de fonctionnement de ce bâtiment et d'améliorer sensiblement l'accueil des enfants.

VOIRIE

Depuis notre rattachement à St Étienne Métropole, la voirie est désormais une compétence de cette dernière. Les travaux de voirie sont donc pilotés par la Métropole, chaque commune disposant d'une enveloppe budgétaire : pour St Maurice, elle est de 63000 €/an.

La commune décide des travaux à réaliser mais ce sont les services techniques de la Métropole qui réalisent et gèrent les travaux de bout en bout.

SÉM SAINT-ÉTIENNE la métropole

LABELLISATION

PROTÉGER LA NATURE : le dire c'est bien, le faire c'est mieux !

Notre village labellisé : Commune sans pesticide

Voilà 10 ans que notre commune a décidé de s'engager dans une démarche de valorisation de ses espaces naturels et de réduction des pesticides.

Dès 2008, la question s'est posée et une démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires (essentiellement des herbicides) s'est mise en place avec une vraie volonté de l'équipe municipale et un soutien fort de l'équipe technique.

Avec l'appui de la région, de l'agence de l'eau et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), nous sommes entrés dans une démarche pour une commune sans pesticide, la réglementation en vigueur imposant une réduction forte dès les années 2000 pour les collectivités, la proximité de l'école, la micro crèche, les commerces et plus globalement l'ensemble des espaces de vie.

La dangerosité avérée des substances utilisées et les contraintes d'application de plus en plus fortes ont permis d'avancer rapidement dans la démarche :

- En 2010, le passage de produits phytosanitaires a totalement été stoppé sur l'ensemble des hameaux (passage de 600 à 800 litres par an).
- En 2014, arrêt total de passage d'herbicide sur le bourg de Saint Maurice en Gourgois.
- En 2016, arrêt total de passage d'herbicide sur le cimetière.

Le 3 octobre dernier, l'ensemble des partenaires (FRAPNA, Saint Etienne Métropole, les agences de l'eau, élus, agents techniques...) était présent sur notre commune pour remettre à M. Le Maire la labellisation « Commune sans pesticide », devant une cinquantaine d'élus et responsables de services techniques venant de tout le Département.

Cette matinée a permis d'expliquer notre démarche à d'autres communes engagées, de présenter notre méthodologie de réduction puis de suppression de produits phytosanitaires. Nous avons donc montré le matériel alternatif utilisé (désherbeur thermique...) mais également nos aménagements, comme l'engazonnement du cimetière. La commune de Saint Maurice en Gourgois est à présent une référence dans ce domaine au niveau départemental et au-delà : un aboutissement et une satisfaction pour les acteurs de la démarche, au service de la population de Saint Maurice en Gourgois !

Toutefois, la démarche ne s'arrête pas à la labellisation puisque d'autres actions sont menées pour une démarche environnementale plus globale :

- Un gros travail est réalisé au niveau de la cantine sur le tri des déchets alimentaires avec une sensibilisation des élèves.
- Un travail est également en cours sur l'utilisation des produits d'entretien, plus respectueux de l'environnement.
- Le remplacement, dès que cela est possible, du sel de déneigement par la pouzzolane.
- La récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces fleuris.
- Des aménagements paysagers avec des plantes locales peu exigeantes en eau.
- Achat progressif de matériel électrique en remplacement de matériel utilisant des énergies fossiles.
- Signature d'une convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour la protection des hirondelles...

NOS OISEAUX

PROTECTION DES HIRONDELLES

La population des hirondelles a chuté de plus de 40% en 10 ans sur l'ensemble du territoire National.

Les hirondelles et les martinets, bénéficient d'un statut juridique qui fait d'eux des oiseaux protégés. Ce régime de protection est issu de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature aujourd'hui codifiée aux articles L 411-1 et suivants du code de l'environnement et de l'arrêté ministériel du 29/10/2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.

la loi interdit ainsi la destruction des nids d'hirondelles ainsi que celle des œufs et l'obstruction des cavités dans les murs pour les martinets.

C'est avec une ambition modeste de maintien de la population sur notre Commune que nous avons signé une convention avec la Ligue de protection des Hirondelles.

La convention impose simplement une vigilance particulière sur les populations existantes, l'organisation d'un atelier de sensibilisation au niveau de l'école et l'installation de nichoirs pour favoriser l'implantation de nouvelles populations. Nous bénéficions donc d'un appui technique notamment sur la pose des nichoirs par la LPO qui offre 10 nichoirs à la commune qui seront prochainement installés sur les bâtiments communaux.

La démarche est a ce jour à l'échelle de la commune, mais chaque citoyen peut aussi y participer en fabricant et installant des nichoirs sur sa propriété, puisque la protection de la nature, c'est l'affaire de tous !

Mode d'emploi de la pose des nichoirs à hirondelles de fenêtre :

Pour les hirondelles de fenêtre, espèce coloniale, il est nécessaire d'installer plusieurs nichoirs côte à côte. La pose se fait sous une avancée de toit à au moins 3 mètres de hauteur, avec une vue dégagée et de préférence dans une orientation Est/Sud-Est.

La fixation du nid se fait par les deux trous déjà percés sur la planchette ou par les pattes en plastique qui dépassent (selon modèle). Il faut surtout coller le nid au plafond lors de la fixation et bien le placer dans l'angle formé par le mur et la corniche (il ne doit pas y avoir d'espace libre au-dessus du nid).

L'espace devant le nid doit être très dégagé : pas d'arbres ou de buisson, pas de mur en vis-à-vis trop rapproché, pas de lierre sur la façade.

Il faut également éviter de les placer dans un endroit trop exposé au soleil en été : les oisillons risqueraient de périr de la chaleur.

Dans tous les cas, il est important d'intervenir une fois que les hirondelles sont parties pour éviter tout dérangement pour la nidification (à partir de fin d'été/début d'automne).

TRAVAUX À LA CANTINE : REMPLACEMENT DES NIDS D'HIRONDELLES

Des nids d'hirondelle sont présents sur l'ensemble de la commune, dans les hameaux, à proximité des fermes et dans le bourg.

Il en existe aussi 2 sur le mur sud de la cantine. Les 2 sont occupés et chaque année, des nichées ont lieu et des oisillons voient le jour. La commune a prévu en 2019 des travaux sur la cantine : remplacement des ouvertures et réfection de la façade avec isolation par l'extérieur. Ceci va nécessiter la destruction des nids présents.

L'idéal aurait été de faire les travaux pendant les vacances d'octobre : à cette époque, les nichées sont terminées et les oisillons envolés. Malheureusement les travaux vont durer entre un et 2 mois.

La commune se devant de préserver la sécurité des enfants, elle souhaite éviter que les travaux aient lieu pendant le temps scolaire en leur présence. Pour cette raison, les travaux sont prévus sur les vacances d'été.

Les nids d'hirondelles seront détruits pendant l'hiver 2018, avant l'arrivée des oiseaux au printemps 2019. Des nids artificiels de compensation seront positionnés sur la façade de la mairie et de l'ancienne école, en respectant l'orientation des nids actuels.

A la fin des travaux, d'autres nids seront mis en place sur la cantine, à l'emplacement des nids détruits.

ÇA S'EST PASSÉ À ST MAURICE

COMMÉMORATION CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Le 11 novembre 1918, la signature de l'armistice acte la fin de la 1ère guerre mondiale et la défaite des Allemands.

Pour célébrer ce centenaire et rendre hommage à nos poilus, de nombreux gargomançois de naissance ou d'adoption s'étaient déplacés au monument aux morts.

Après la lecture par Monsieur le Maire de la lettre du Président de la République, les enfants ont lu des extraits de lettres que d'anciens poilus de St Maurice avaient adressées à leur famille.

C'est un énorme travail qu'a accompli Mme Evelyne Laurenson. Elle a recherché ces lettres, pour certaines avec le concours des élèves auprès de leur famille, et par le biais du musée d'Estivareilles pour d'autres .Elle a su motiver ces enfants qui n'ont pas hésité a préparer la lecture ainsi qu'à apprendre les chants sur leur temps de récréation. Respect à tous ces jeunes des classes de CM2 d'Evelyne et CM1/CM de Pauline Perrin. Ce dimanche là, Mme Laurenson était épaulée par Mmes Perrin, Chambert, Vende ainsi que par Mme Chatron, directrice de l'école.

Un autre moment de vive émotion fut aussi celui de la remise, par Mr le Maire et Mr Pierre Siècle, de la médaille des porteurs de drapeaux à Mr Marcel Cros, pour le remercier de son dévouement et de sa présence en tant que porte-drapeau de la FNACA. Il n'a pratiquement jamais manqué une commémoration à St Maurice ou ailleurs.

Les enfants ont clôturé la cérémonie au monument en interprétant La Marseillaise accompagnés par toute l'assistance à qui il avait été remis les paroles et partitions.

Le cortège s'est ensuite rendu vers le gymnase, et après la sonnerie des cloches à 11 h qui célébrait ce centième anniversaire de la fin de la 1ère guerre mondiale, Monsieur le Maire a procédé à la plantation de l'arbre de la paix. Les enfants ont eux aussi participé à ce geste symbolique, même si la pelle était un peu lourde !!! Ils ont accroché sur les branches de l'arbre des bandelettes, chacune portant le nom d'un des 71 poilus de St Maurice ayant donné leur vie pour notre pays.

L'arbre planté est un « ginkgo » appelé aussi l'arbre « aux 40 écus ». C'est un arbre mythique car c'est le plus vieil arbre connu et le seul ayant résisté à la bombe atomique d'Hiroshima le 6 août 1945 : il peut vivre 1000 ans.

Cette émouvante cérémonie s'est achevée par le chant ' le soldat' encore interprété par les élèves accompagnés par Florent Pagny ; une chanson composée par Calogéro sur les paroles de Marie Bastide .

Un vin d'honneur auquel ont participé de nombreux enfants et adultes a clôturé cette matinée empreinte de beaucoup d'émotion.

Ces moments font chaud au cœur et nous pouvons signaler le comportement exemplaire de tous les enfants.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

C'est au cours d'une sympathique réception qui s'est tenue le samedi 28 avril à la salle annexe de la salle des sports, que la municipalité avait convié les lauréats du concours des jardins et maisons fleuris.

Monsieur le Maire, accompagné de Frédéric Reymondon, a remercié tous les habitants qui, par leur forte implication, participent à l'embellissement de la commune. Cette année, un prix spécial du jury avait été rajouté pour récompenser le plus beau village fleuri : c'est Morier qui a remporté la palme !

Pour plusieurs raisons (indisponibilité des membres du jury, sécheresse, etc), ce printemps ne verra pas de remise de prix mais dès cet été, le jury arpentera de nouveau les routes et chemins du bourg et des hameaux et la prochaine remise des prix sera réalisée avant le printemps 2020.

DE BELLES JOURNÉES DE TRAVAIL !

Nous avons connu fin octobre un épisode neigeux peu commun sur notre commune de Saint Maurice en Gourgois, avec 50 cm de neige tombée en 24 heures. Au delà des contraintes de circulation, nous avons tous constaté de nombreux dégâts sur les arbres et les arbustes, sur nos propriétés et dans nos forêts. Les agents de la commune travaillent d'arrache-pied pour dégager les routes et chemins communaux encombrés par des arbres et branches tombés sur les voies afin de permettre à tous de circuler en sécurité.

Plusieurs groupes de bénévoles se sont mobilisés pour dégager nos chemins :

- C'est à l'initiative de Bruno FOURNIER, Président de la chasse du Teil, et avec la collaboration de plusieurs associations de St Maurice en Gourgois dont les organisateurs du Trail, des amateurs de VTT, de motos, des randonneurs... qu'a eu lieu le samedi 17 novembre dernier, une journée d'ouverture de chemins suite à ces intempéries.
Armés de scies, tronçonneuses, sécateurs et par équipes de 3 ou 4 bénévoles, chacun est parti sillonner les chemins pour couper les branches gênantes, débarder les arbres tombés sous le poids de la neige qui était si lourde...
- Les membres de la chasse des Trois razats ont également entrepris, mi novembre, de rouvrir les chemins de Château le Bois, Montchaux et les Charaires avec l'aide du tracteur et de l'un des employés communaux.
- Le samedi 1er décembre, toujours avec le même objectif et sous la conduite de Franck Pelissier du SNG, une trentaine de bénévoles, répartis en petits groupes de 3/4 personnes ont parcouru différents hameaux : Pommerol, Gabelon, Sabonnaire, Gourgois, Le Pinet, Fontclause et Château le Bois.

De belles initiatives qui permettent de fédérer tous les utilisateurs de la nature et qui montre qu'il est possible de mener des actions collectives, dans la bonne ambiance avec un objectif commun, celui de rendre notre nature accessible au plus grand nombre.

Un très grand merci à tous ces bénévoles qui ont consacré de leur temps et de leur énergie pour le bien-être de la communauté.

MÉDIATISATION DE NOTRE COMMUNE

St Maurice a été classée la commune la plus jeune de la Loire avec une moyenne d'âge de 36 ans, ce qui a attiré de nombreux médias.

Après TL7 en 2017, St Maurice a accueilli RCF RADIO le 12 juillet.

RCF est une radio de proximité, au service des concitoyens et elle consacre beaucoup d'énergie à parcourir le territoire et donner la parole à ceux qui le font vivre. L'équipe a été frappée par la mobilisation des élus et responsables qui lui ont permis de souligner les richesses humaines et les initiatives qui abondent dans la commune.

De nombreux intervenants se sont succédés pour présenter, chacun à leur tour et avec conviction, la spécialité qui leur est propre aussi bien au vu de la vie religieuse, associative, sportive, culturelle que lors de la présentation de l'activité agricole, industrielle, commerciale ou astronomique.

Ce fut ensuite au tour des journalistes de TF1 de rencontrer, en septembre, Monsieur le Maire, et d'apprécier, eux aussi, le dynamisme de notre commune. C'est une fierté d'être choisi par TF1 qu'on ne présente plus !

Les correspondants d'Anne-Claire Coudray ont voulu réaliser un reportage sur deux petites localités de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui « explosent » : une a été choisie dans l'Ain et l'autre fut St Maurice en Gourgois. L'exode rural est loin de toucher notre village. Ils ont voulu comprendre pourquoi des familles étaient tant attirées. Il est apparu qu'en plus de la situation géographique intéressante, très proche du bassin d'emploi de l'Ondaine et de l'agglomération stéphanoise, ces familles apprécient avant tout la proximité et commodité des structures qui leurs sont offertes : mini-crèche, centre de loisirs, école, gymnase, services médicaux (médecins, infirmiers, kiné, ostéopathe), différents commerces et en prime, la tranquillité de vie avec un très beau panorama, beaucoup de sentiers de balades à pied, à cheval ou en vélo...

CCAS

SPECTACLE LYRIQUE AU ZENITH

Depuis 2 ans la ville de St Étienne, en collaboration avec St Étienne Métropole, propose un spectacle lyrique au Zénith.

Cette année était programmée la représentation de « Que viva la fiesta » avec des extraits des opérettes les plus célèbres de Francis Lopez et des reprises de succès incontournables comme Carmen.

Les inscriptions, prises par l'intermédiaire du Club détente et loisirs, ont permis aux adhérents de bénéficier d'un tarif réduit, et le CCAS de St Maurice, désireux de faire un geste pour ses seniors, a offert le trajet en car. C'est ainsi que le dimanche 18 novembre, plus de 30 personnes se sont présentées au départ pour le Zénith de St Étienne.

Tous les spectateurs ont été conquis par le spectacle et les gargomançois en garderont un souvenir inoubliable.

REPAS DES AINÉS

Le traditionnel repas des Aînés offert par le CCAS s'est tenu le dimanche 16 septembre.

Cette année, c'est à un nombre un peu plus restreint de participants (66) que les bénévoles ont servi les plats concoctés avec toujours plus de raffinement par Jérôme, aidé de Clarisse.

Monsieur le Maire, dans son discours de bienvenue, a d'abord tenu à rendre hommage à tous les habitants décédés durant cette année et une minute de silence a été observée.

Il a fait part de sa joie de partager cet après-midi avec tous et a donné un aperçu des divers chantiers en cours ou à venir sur la commune comme le futur aménagement du centre bourg, l'isolation et le changement des ouvertures de la cantine/garderie ou le projet cher à son cœur, celui de la MARPA (Maison résidence personnes âgées). Il a donné rendez-vous le 11 novembre pour la cérémonie qui sera préparée conjointement entre la FNACA et l'école pour une commémoration particulière du fait du centenaire.

Il a annoncé, entre autres, que le 8 mars 2019 aurait lieu le concert/spectacle donné par « les trompettes de Lyon » en l'église de St Maurice.

L'après-midi a été festive et animée avec notamment un jeu quizz sur la commune présenté par Monsieur le Maire en personne. Les questions portaient sur le nombre d'habitants, d'élèves ou les différents hameaux, etc.

Mesdames Dupuy et Dubesset ont poussé la chansonnette alors que Michel Jourget y est allé de sa blague et cette journée s'est terminée dans la joie et la bonne humeur, les dames emportant leur rose habituelle.

MARPA

MARPA SAINT MAURICE EN GOURGOIS

Retour sur le concept MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie), initié dans les années 80 par la MSA (Mutualité Sociale Agricole) à la suite d'un programme de prévention pour la perte d'autonomie des personnes âgées.

Elles préservent l'intimité du résident au cœur de la vie d'une commune rurale ou périurbaine en offrant un accès facilité à un panier de services.

On dénombre environ 200 MARPA en France actuellement. Ces structures labellisées permettent l'accueil de 24 résidents dans des logements privatifs de type T1Bis pour la majorité et T2 (1 ou 2 appartements).

Elles sont étroitement reliées à la vie locale, implantées dans le bourg, avec un cheminement piéton. Elles s'inscrivent dans une démarche de développement local.

Le résident apporte son mobilier personnel et décore le logement à son goût. Il reste indépendant tout en bénéficiant s'il le souhaite des services de la structure (repas, entretien, blanchisserie). Chaque appartement possède également une terrasse privative ainsi qu'une entrée privée et un accès aux espaces communs (salle de repas, animations, ...). Il est à noter que les repas sont préparés sur place dans la structure. Les proches des résidents ont la possibilité de déjeuner au sein de la MARPA sur réservation préalable.

Le personnel est dédié à la structure et assure une présence de 7h à 21h, avec une astreinte pour la nuit. Le Responsable de la structure constitue un pivot rassurant pour les résidents et les familles. Il est le référent professionnel de la coordination gérontologique pour les intervenants extérieurs.

La MARPA offre la possibilité de solliciter l'intervention d'un personnel 24h sur 24 grâce à l'installation d'un système de téléassistance.

Afin de préserver et de stimuler l'autonomie de chaque résident, des activités sociales, culturelles, individuelles ou collectives sont mises en place dans la MARPA favorisant la poursuite harmonieuse de chaque trajectoire de vie.

L'étude de besoins a été réalisée sur les 4 communes de St Maurice en Gourgois, Périgneux, Chambles et Malvalette (43). Ce secteur géographique déborde de la Loire sur la Haute-Loire et couvre environ 5 000 habitants. La réunion publique de restitution a eu lieu le 18 décembre 2017.

Après la restitution de l'étude de besoins, nous sommes entrés dans la 2e phase du projet MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie) avec la constitution de l'association de gestion.

Le 5 avril 2018 s'est tenue l'Assemblée Générale Constitutive de l'Association de la Maison d'Accueil et de Résidence.

Objectifs de l'association

- Construire la MARPA,
- Obtenir l'autorisation administrative d'exploitation d'une MARPA,
- **Gérer, animer la structure lorsqu'elle entrera en service et, notamment de :**
  - Rechercher des fonds nécessaires à la mise en oeuvre de ses objectifs,
  - Adhérer à la Charte des MARPA et au contrat qualité institués par la Mutualité Sociale Agricole et s'engager à en respecter toutes les dispositions,
  - Recruter, encadrer les personnels nécessaires à la réalisation de ses actions,
  - Mettre en oeuvre une coordination des moyens pour favoriser le maintien des personnes âgées dans ce cadre de vie, en complémentarité avec les services,
  - Passer des accords de partenariat avec tout Organisme, public ou privé,
  - Susceptible d'apporter son concours à la bonne marche de la MARPA, sous forme de prestations de service ou autres, notamment dans les domaines médicaux et paramédicaux,
  - Prendre toute disposition se rattachant directement ou indirectement à la poursuite des objectifs ci-dessus définis.

Composition de l'association

L'association est composée de membres de droit (15 personnes) dont évidemment des membres des communes concernées par le projet, de membres actifs (14 personnes) agréés par le Conseil d'administration et notamment en raison de leurs compétences liées au fonctionnement de ce type de résidence. Certains membres actifs ne pourront etre désignés qu'après ouverture de la MARPA (représentant des résidents et représentant des familles par exemple).

Composition du Conseil d'administration

· Président
- Mme Régine CHAZAL, Administrateur de la MSA Ardèche-Drôme-Loire

· Vice-présidents
- M. Bernard BONNET, Maire de Saint Maurice en Gourgois
- M. Gilles BESSY, membre du CCAS de Saint Maurice en Gourgois
- Mme Hélène BRUNON, membre du CCAS de Saint Maurice en Gourgois

· Trésorier
- M. Marc GARDETTE, membre du CCAS de Saint Maurice en Gourgois

· Trésorière adjointe
- Mme Denise DURAND, représentante de la Sté civile, qualifiée sur le territoire

· Secrétaire
- Mme Christiane EYSSETTE, représentante de la Sté civile, qualifiée sur le territoire

· Secrétaire adjointe
- Mme Marie-Claude GROS, membre du CCAS de Saint Maurice en Gourgois

Autres Membres titulaires
- BAREL Thierry - BONNEFOY Nathalie - CINIERI Dino - DUBESSET Monique - FAURE Murielle
- FORISSIER DEBRAIZE Cathy - FOURNIER Jean-Michel - MARGOT Emilie - MASSON Daniel
- PERRIER Françoise - PUZZANGARA Frédéric - ROCHETIN Thierry - ROYER Eliane
- SELORON Pierre

Autres Membres suppléants
- BONNEFOY Marine - CALMARD Bernadette - DEBLONDE Virginie - FUCHER Christiane
- LE GALL Martine - MONTET Monique

A noter que nous sommes accompagnés dans notre démarche par MSA Service, structure qui possède la connaissance et l'ingénierie sur le concept MARPA (labellisé). Notre interlocuteur Msa Services sur le territoire Msa Ardèche–Drôme Loire est Mme Natacha RIOU avec laquelle nous avons plaisir à travailler sur le projet.

Travaux de l'Association

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois depuis la création de l'association (25 Avril ,11 Juillet, 26 Septembre et 21 novembre) et a constitué son Bureau et les différentes commissions amenées à plancher sur le projet de la MARPA de St Maurice en Gourgois.

Commission Sociale

Elle s'est réunie 3 demi-journées (mai, juin et juillet) afin de travailler sur :
- Le Projet de Contrat de Séjour,
- Le Projet de Règlement de Fonctionnement,
- Le Projet Social qui doit notamment concilier les besoins et attentes des résidents (intimité, facilité d'accès aux espaces communs comme la salle des repas, ...), des acteurs de terrain, des familles (accès indépendant au logement du résident) et des intervenants extérieurs.

Commission Architecturale

Elle s'est réunie 3 demi-journées (mai, juin et juillet) afin de travailler sur l'organisation des logements et de la vies dans la MARPA :
- Surfaces dédiées aux logements, aux espaces communs, aux espaces de travail des personnels...
- Organisation de la structure (partie jour / nuit de chaque logement) espace « détente/loisirs », Parcours extérieur de santé...
- Sol plat dans toute la structure, sécurité...

La Commission Financière

Elle s'est réunie 2 demi-journées (octobre et novembre) afin d'élaborer un budget prévisionnel sur 3 années de fonctionnement pour envisager le financement de la structure et le prix de journée qui pourrait en découler. Il faut aussi tenir compte de nombreuses inconnues (date d'ouverture, mode de chauffage, nombre de résidents à l'ouverture, ...)

Ce budget doit encore être affiné notamment en fonction du coût final du projet.

Le Bailleur social a été retenu lors du conseil d'administration du 26 septembre 2018 , il s'agit de l'entreprise « Batir et Loger » qui sera le propriétaire le la MARPA, l'Association assurant la gestion et notamment le règlement de la redevance.

Le choix de l'entreprise d'architecture qui réalisera le projet a également été effectué en concertation entre le Bailleur Social et l'Association, il s'agit de l'Entreprise Fargette/Magaux.

Les phases suivantes seront d'affiner l'implantation de la structure sur le terrain envisagé.

Les membres de ces commissions se sont particulièrement investit par leur présence, leur participation active et les nombreuses idées ou propositions qui ont pu être amenées.

L'apport de Msa Services sur la méthodologie et l'ingénierie globale a été très facilitateur.

Nous avons dès à présent constitué préparé un maximum d'éléments permettant de constituer un dossier dans le cadre d'un appel à projet, comme cela se fait habituellement.

Bien évidemment nous en sommes au niveau des projets et tous les éléments seront adaptés dès lors que nous rentrerons dans une phase plus avancée.

LE COIN DES ENFANTS

RELAI D'ASSISTANTE MATERNELLE

Depuis janvier 2018, suite à l'entrée de la commune dans l'agglomération de St Étienne Métropole, le nouveau Relai d'Assistante Maternelle (RAM) a été mis en place.

Il y a une intervention un jour par semaine, le vendredi matin, de 09 h 30 à 11 h 30, dans la salle communale, à côté de l'épicerie.

Les temps collectifs font partie des missions du relai et permettent d'avoir des temps d'échange pour les assistantes maternelles et aussi un temps de socialisation pour les enfants.

Selon leur âge, l'éducatrice Amel Touil propose des ateliers pédagogiques en fonction de l'ambiance du groupe et du rythme de chacun.

Actuellement le relai est fréquenté par une dizaine d'assistantes maternelles.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE LA CRÈCHE

ÉCOLE MATERNELLE

JEU D'ORIENTATION

Un jeu d'orientation a été organisé sur le site de l'école pour les 2 classes de MS-GS.

Les enfants ont pu de manière ludique améliorer leur connaissance des locaux du groupe scolaire dans un souci de sécurité avec l'aide des éléves de CM2.

Les rencontres ont été finalisées par un goûter convivial.

LA ROTONDE À L'ÉCOLE

Mardi 3 avril, les enfants ont bénéficié de l'intervention des animateurs de La Rotonde (centre de culture scientifique de l'École des Mines de St Étienne).

AU PROGRAMME :

ARC-EN-CIEL
Phénomènes visibles / invisibles, jeux avec la lumière et les couleurs

BOÎTE À BIDOUILLES
Découvertes et manipulations :

- le ludion
- la pâte magique
- les téléphones
- faire danser les grains
- surprise dans les céréales
- le labyrinthe des oreilles

FUSÉES À EAU

ÉCOLE PRIMAIRE

UN SÉJOUR EXTRAORDINAIRE EN CLASSE CIRQUE

Les 66 élèves de CM1 et de CM2 de l'école Les Marronniers de Saint Maurice en Gourgois, avec leurs 3 enseignants et 5 autres accompagnateurs, sont partis 3 jours en classe cirque à Tence, afin de découvrir et de pratiquer cet art avec des intervenants spécialisés et sympathiques.

Le lundi 26 mars 2018, il est environ 7h50 quand beaucoup d'enfants arrivent devant l'école accompagnés de leurs parents. Ils sont impatients d'attendre les bus. Le départ a enfin lieu à 8h10.

L'arrivée
Après avoir fait connaissance avec les animateurs, les valises sont déposées dans une salle et les élèves, répartis en groupe de 16 ou 17 commencent les activités.

Les activités
7 ateliers différents sont proposés aux enfants :

- Jonglerie : balles, foulards, massues, anneaux, diabolos, bâtons du diable et assiettes chinoises
- Équilibre : marcher sur un fil, monter sur une boule, tenir sur un rouleau américain
- Acrobatie : roulades, roues, pyramides à 3 ou 4, grimper debout sur les épaules du moniteur
- Clownerie : travail sur les émotions, fausses chutes ou claques
- Magie : aller de la manipulation à la petite illusion à travers divers petits tours simples
- Maquillage de clown, de tigre ou d'arabesques
- Fabrication de balles de jonglerie avec du riz, des ballons de baudruches et des sacs poubelle

Le réfectoire
Les repas ont été très appréciés de tous : spaghettis à la bolognaise, pizza à la crème ont particulièrement plu !

Les chalets et les dortoirs
Les élèves étaient répartis dans 2 chalets différents dans des chambres de 4 à 6.

Les animaux du centre
Pendant les récréations, les enfants pouvaient sortir dans le grand parc et aller voir les lamas, les cochons et les poneys.

Les veillées
Chaque soir, un spectacle était organisé par les intervenants du site : tous ont pu assister à des tours de magie faits par des clowns, puis à une prestation grandiose où les artistes avaient éteint les lumières et jonglaient avec des balles, des massues et des diabolos lumineux !

Le départ
Il a eu lieu le mercredi 28 mars à 16h30, les élèves sont repartis enchantés et fatigués, avec plein de souvenirs en tête.

KERMESSE

PÉRISCOLAIRE

CENTRE LOISIRS VACANCES

Le centre de loisirs vacances accueille les enfants dès 3 ans et jusqu'au CM2. L'accueil se fait dans les locaux de la maternelle et l'effectif selon la période peut atteindre jusqu'à 50 enfants.

Sous la direction de Frédérique Mounioloux et de Ludivine MASSON, une équipe de vacataires et de personnel communal offre aux enfants un temps de loisirs adapté à leurs rythmes et besoins, tout en favorisant l'implication de chacun, l'entraide et le partage. Diverses activités sont proposées ainsi qu'une sortie par semaine. Cette année, les enfants ont ainsi pu assister à un spectacle de magie, retourner au Moyen Age en visitant Salva Terra, aller à la piscine, au cinéma, faire du bateau sur la Loire, devenir "un grand chef" de la cuisine, et même dormir sous la tente...

Depuis le 1er septembre 2018, Ludivine assure seule la direction du centre de loisirs.

INFORMATIONS ET CONTACT : vacances@saint-maurice-en-gourgois.fr • 07 87 48 89 52

Ouvert la 1re semaine des vacances d'octobre, de février et d'avril et 4 semaines en juillet. De 8h à 18h

CHANGEMENT DE PRESTATAIRE À LA CANTINE

Le contrat de Coralys, société prestataire qui fabrique les repas à la cantine à St Maurice, arrivait à terme le 31 août 2018 ; un appel d'offre a été lancé pour son renouvellement. La commune a fait le choix d'améliorer la qualité des repas en demandant le passage progressif sur 3 ans à 50% de produits bio et locaux dans les menus.

Cinq sociétés ont répondu à l'appel d'offre : Mille et un repas, Ascanis, Scolarest, Sud Est Restauration et Coralys.

C'est la société Coralys qui a été retenue en se positionnant sur 50% de produits bio et locaux d'emblée pour un prix par repas compétitif par rapport aux autres sociétés.

Depuis la rentrée de septembre 2018, le Chef Jérôme fait l'effort de diversifier ses approvisionnements bio et locaux en légumes, laitages et viandes et prépare des repas maison pour les enfants qui semblent apprécier.

UN NOUVEAU LOGICIEL AU SERVICE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Depuis quelques années, nous avons tous remarqué l'importance grandissante de l'informatique et d'Internet dans nos vies. La mairie et ses services administratifs n'échappent pas à cette règle et des logiciels divers permettent désormais de gérer différents domaines allant de la comptabilité à la gestion du courrier.

Le besoin se faisait sentir d'investir dans un nouveau logiciel pouvant gérer les différents services offerts par la mairie en direction des parents d'élèves de l'école notamment. Si des solutions informatiques étaient déjà en place (par nos soins) pour l'inscription et la validation de la présence des enfants à la cantine et à la garderie, seule l'inscription au car se faisait par Internet. Le nouveau logiciel reprendra ces possibilités mais permettra en outre de s'inscrire pour le centre de loisirs par internet, ce qui simplifiera la gestion des inscriptions. L'autre avantage de cet outil est la prise en charge de la facturation, puisque les factures pourront être éditées directement puis transmises à la trésorerie.

Bien sûr, tout cela a un coût. C'est pourquoi nous avons pris le temps d'évaluer un certain nombre de logiciels pour choisir le mieux adapté à nos besoins, et nous avons obtenu une subvention de la CAF à hauteur de 80% qui permettra d'amortir rapidement cet investissement, et de dégager du temps au personnel administratif.

Dès aujourd'hui commence un travail de paramétrage de ce logiciel en liaison avec la société choisie, ainsi qu'une réflexion sur la mise en place effective des différentes possibilités offertes par le logiciel. Aussi, une réunion publique d'information aura lieu au printemps pour présenter le logiciel et son portail famille et répondre aux questions des parents concernant l'utilisation de ce nouvel outil.

NOS JEUNES ONT DU TALENT...

A St Maurice, une équipe de danse Hip Hop fait parler d'elle :

- Kélyane, Solène, Alexis, Auréa, Beryl avec Nolwen (extérieure à la commune) ont décroché la médaille d'argent le week-end de l'Ascension.
- Auréa a obtenu une médaille d'argent en pratique amateur avancée de Hip Hop au concours national de Lyon ; Camille une médaille d'argent en préparatoire. La relève est assurée : en effet, lors de leur première compétition, Emma a eu le 1er prix et Noélie le 2e.

Il y a une autre athlète à St Maurice dont nous pouvons être fiers :

Il s'agit d'Anna, qui s'est classée 1re au cross école de St Bonnet le Château. Elle a aussi participé au 1er cross de la saison à Sorbiers le 25 novembre 2018 où elle s'est classée 17e. Lors de cette compétition, d'autres gargomançoises ont obtenu de bons résultats : il s'agit de Shannon, 19e et en individuel, Romane, qui a obtenu la 3e place.

INFOS DIVERSES

BORNE ÉLECTRIQUE

mobiloire

MODE D'EMPLOI

Les voyants sont verts, vous pouvez charger votre véhicule :

1. Garez votre véhicule devant la borne.
2. Choisissez votre côté de stationnement en appuyant sur le bouton.
3. Passez votre carte d'abonnement devant le lecteur.
   Clignotement bleu
4. La trappe s'ouvre, branchez votre véhicule sur la prise de votre choix.
5. Refermez la trappe.

Votre véhicule est en charge.
Couleur bleue fixe

2 clignotements rouges
= Votre carte d'abonnement n'est pas reconnue.

Pour récupérer votre véhicule :

1. Passez à nouveau votre carte d'abonnement sur le lecteur.
   Clignotement vert rouge
2. La trappe s'ouvre.
3. Débranchez votre câble.
4. Refermez la trappe.

Votre véhicule est chargé.
Vous pouvez partir.
Couleur verte fixe

Aide & informations :
04 77 43 11 43

sieL service public d'énergies, des réseaux et du Très Haut Débit de la Loire

RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

Le cimetière de St Maurice ne possédait pas de règlement. Ceci étant une obligation légale, il fallait y remédier.

Un groupe de travail, constitué d'une secrétaire et de plusieurs élus de la commune, a été mis en place.

Le règlement a été élaboré après avoir compulsé les textes de loi et les règlements de communes équivalentes à St Maurice, et les réglementations ont été adaptées aux pratiques en cours à St Maurice.

Il est maintenant terminé, et a été validé en Conseil Municipal début Décembre.

Désormais ce règlement est opposable aux tiers.

Toute personne susceptible d'utiliser le service communal du cimetière doit en prendre connaissance.

Le règlement est à disposition à la Mairie, il peut être consulté à tout moment.

NOUVEAU CONCILIATEUR

Un nouveau conciliateur de justice pour le secteur de St Just-St Rambert et de St Bonnet le Château :

Monsieur Yves Lachaud a été désigné par la cour d'appel de Lyon en date du 03 octobre 2018 en qualité de conciliateur de justice pour l'ensemble des communes du ressort du tribunal de Montbrison. St Maurice en fait partie.

Qu'est ce que la CONCILIATION ?

C'est une alternative au procès, un mode de règlement amiable notamment des litiges de la vie quotidienne : Relations bailleurs/locataires, Problèmes de propriété, litiges de la consommation, entre personnes, commerçants, banques, troubles du voisinages....

La conciliation est **gratuite, rapide, sans aléas** ; les droits sont préservés et un accord officiel est homologué par un juge à l'issue de la conciliation.

N'hésitez pas à saisir cette opportunité, le plus tôt possible après la survenance d'un litige non résolu.

Comment joindre votre conciliateur ?

PAR TÉLÉPHONE : 06 31 87 51 20

PAR MAIL : yves.lachaud@conciliateurdejustice.fr

PAR COURRIER : Tribunal d'Instance - Service civil - B.P. 259 - 42605 MONTBRISON

CROTTES ... ALORS !!!

**Vous aimez votre village
et vous vous sentez responsable
du bien vivre de chacun...**

**Vous avez un ami à 4 pattes et
vous êtes un maître responsable et civique...**

**Oui ! Alors SVP ramassez les crottes
de votre fidèle compagnon !!!**

**Si votre chien n'arrive pas à ramasser
ses crottes tout seul...**

**C'est à vous de le faire pour lui
et par civisme envers nous tous**

Vos concitoyens vous remercierons

SPECTACLE DES « TROMPETTES DE LYON »

La formation « les Trompettes de Lyon » créée par les 5 musiciens en 1989 allie humour, musique, mise en scène, talent et surtout amour de la trompette.

Ce spectacle est tout sauf un concert !

L'humour musical est leur spécialité. Ceux qui les ont vus et entendus ont aimé et en ont redemandé...

Rendez-vous le 8 mars 2019 à 20h30 En l'église de St Maurice en Gourgois

Durée du spectacle 1h30

A l'heure de la parution de cet article, nous ignorons s'il restera des places (250 sont prévues) mais vous pouvez vous renseigner et réserver auprès de la Mairie de St Maurice en Gourgois.

PASSER AU SOLAIRE

ÉLECTIONS

Nouvelle loi électorale du 1er août 2016 avec une entré en vigueur le 1er janvier 2019 (système de transition pour 2019).

Un répertoire électoral unique géré par l'INSEE est mis en service pour assurer une plus grande souplesse de l'actualisation des listes électorales et éviter l'inscription d'électeur sur deux communes. Chaque électeur possédera donc un Identifiant National. Les listes électorales ne seront plus révisées annuellement mais mise à jour en temps réel.

La réforme permettra ainsi une inscription des électeurs presque jusqu'au dernier moment, plus précisément jusqu'au « sixième vendredi précédant un scrutin ».

A titre transitoire, pour les élections Européennes fixées au 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019.

Pour les français établis hors de France, l'inscription sur 2 listes n'est plus possible, ils devront choisir entre l'inscription sur une liste consulaire ou sur la liste communale avant le 31 mars sinon ils seront automatiquement radiés de la liste municipale.

Une refonte des listes électorales sera donc nécessaire en 2019, de nouvelles cartes électorales seront envoyées avant les élections européennes.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser (entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.)

Le recensement permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
- de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Le jeune doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- **Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)**
- **Livret de famille**

La mairie lui délivre une attestation de recensement qui lui sera nécessaire pour l'inscription à un examen (BEP, Baccalauréat...) et à l'examen du permis de conduire.

Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

En l'absence de recensement, le jeune ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra pas y participer, ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens (permis de conduire, BEP, baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans, ne sera pas inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

GENDARMERIE EN LIGNE

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Afin de répondre aux questions des contribuables sur le prélèvement à la source effectif depuis le 1er janvier 2019, le Ministère des Finances a mis en place un numéro de téléphone :

0811 368 368 du lundi au vendredi de 08h30 à 19h00

(0.06 €/ minute + prix d'un appel en fonction de votre opérateur)

Pour éviter des frais, vous pouvez aussi consulter le site internet : **prelevementalasource.gouv.fr**

Seules les personnes répondant à ces 2 contacts sont habilitées à vous renseigner.

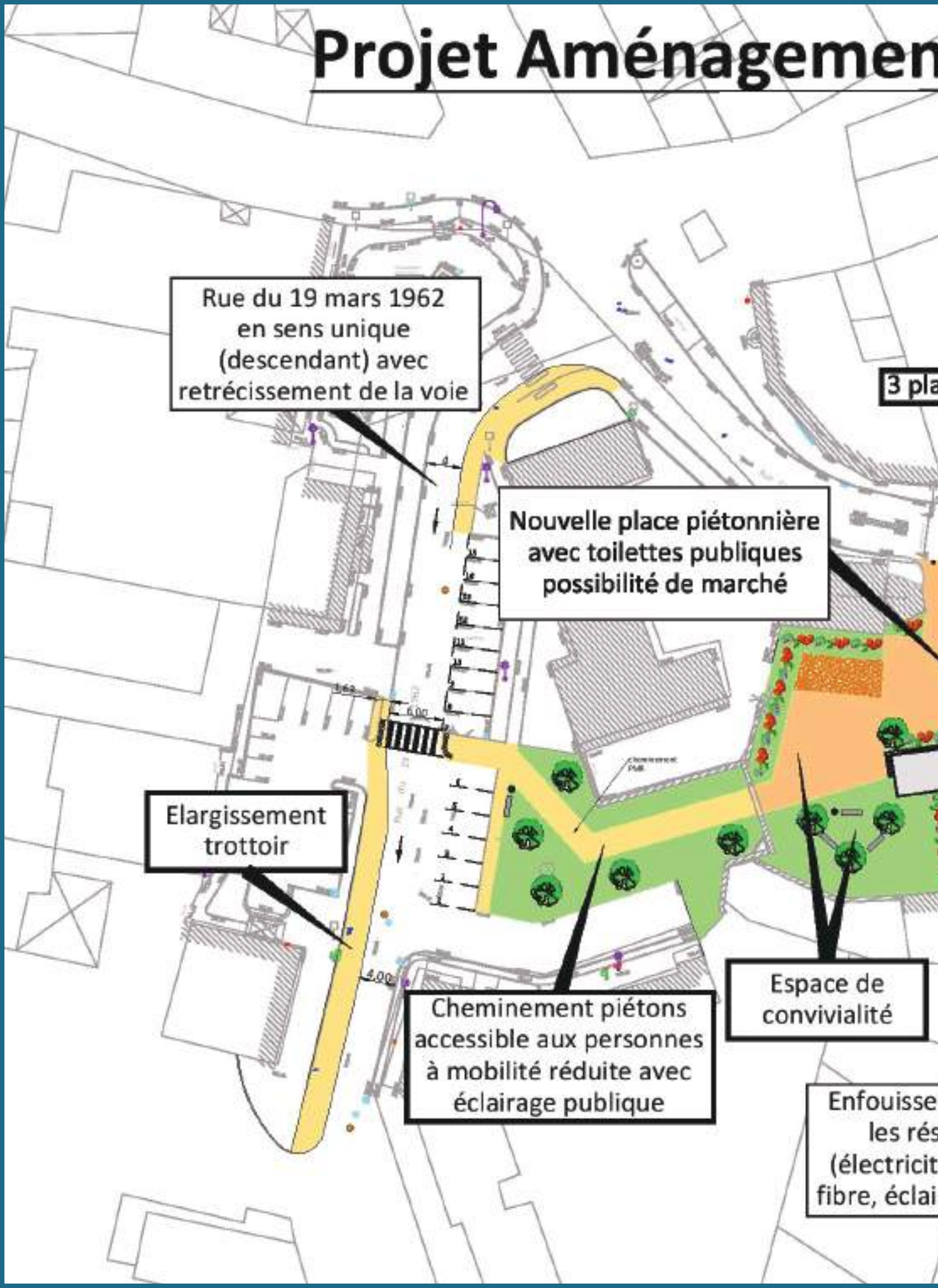
Projet Aménagemen
Rue du 19 mars 1962 en sens unique (descendant) avec retrécissement de la voie
3 pla
Nouvelle place piétonnière avec toilettes publiques possibilité de marché
Elargissement trottoir
Cheminement piétons accessible aux personnes à mobilité réduite avec éclairage publique
Espace de convivialité
Enfouisse
les rés
(électricit
fibre, éclai

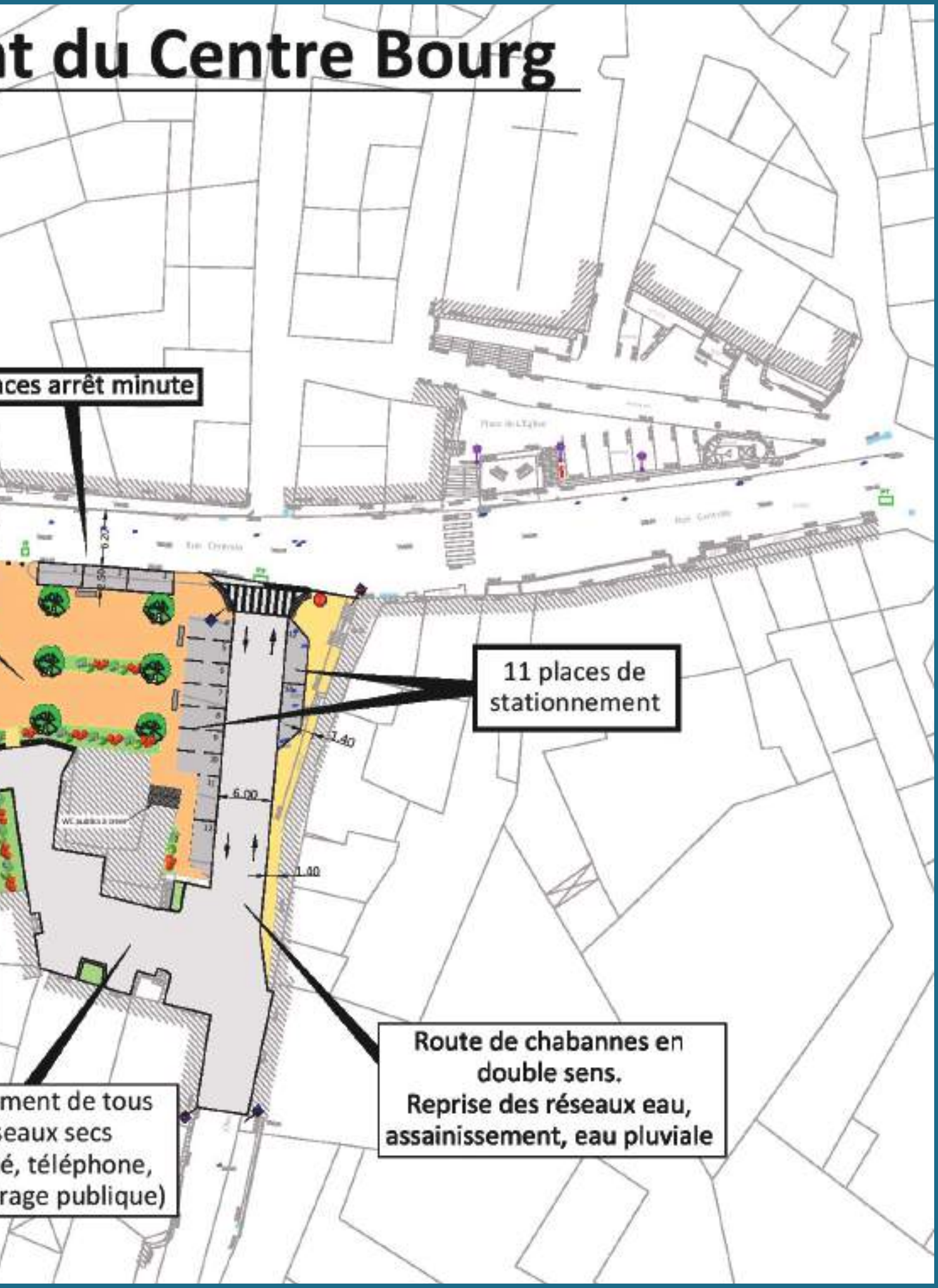
t du Centre Bourg
ces arrêt minute
11 places de stationnement
Route de chabannes en double sens.
Reprise des réseaux eau, assainissement, eau pluviale
ment de tous
eaux secs
é, téléphone,
rage publique)

NOS ASSOCIATIONS

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations et Loisirs, qui a eu lieu cette année le Samedi 8 septembre, a offert à ses visiteurs de nouvelles activités pour le plaisir de tous.

Le public, encore plus nombreux que l'an dernier, a été conquis par la diversité des offres et la bonne ambiance qui régnait.

De nombreuses démonstrations, tant à l'intérieur du gymnase qu'à l'extérieur, ont été très appréciées de tous et ont concouru au succès du forum :

- **A l'extérieur sous un ciel radieux : RCA modélisme et ses voitures téléguidées, l'école de cycle sur un parcours initiatique et l'Association « Tonic-Country » avec une série de danses.**
- **A l'intérieur, l'effervescence était à son comble avec une animation en continu, notamment avec l'Aïkido enfants, l'athlétisme, le basket, le badminton, le foot, le karaté, sans oublier l'initiation à l'atelier cirque qui a vu une cohorte d'enfants à l'assaut des diverses structures présentes.**

Cette année, ce n'est pas moins de 20 différentes activités qui ont été proposées pour le bonheur des jeunes et moins jeunes (contre 14 l'an dernier).

La Mairie, organisatrice de l'évènement, tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation du Forum ainsi que tous les intervenants pour leur implication et leur bonne volonté.

Sans les associations, le Forum n'aurait pas lieu d'être...

Rendez vous est pris pour 2019, en principe le 7 ou le 14 septembre.

DIMA

ACO ATHLÉTISME

Cette année encore, l'ACO a fait le plein de licenciés avec 75 enfants inscrits !

Les plus petits (4-6 ans) viennent découvrir l'athlétisme sur des ateliers d'éveil basés sur le rythme, la coordination des gestes et des impulsions ; les plus grands (7-10 ans) renforcent leurs capacités et les mettent en pratique lors des rencontres Kids'Athlé tout au long de la saison.

D'ailleurs, pour la première fois à Saint-Maurice-en-Gourgois, fût organisé un Kids'Athlé le 3 Mars avec la participation de 4 clubs et 100 enfants.

Notre journée parents-enfants fût aussi un grand succès le 23 Juin avec 150 repas servis.

Le cross et les activités familiales se sont déroulés dans la joie et la bonne humeur sous un beau soleil.

Nous souhaitons la bienvenue en ce début de saison à Marilyne Mondon, Bernard Soulier et Frédéric Désage qui viennent agrandir l'équipe des encadrants.

Merci aux encadrants et tous les bénévoles pour leur aide précieuse.

Le groupe benjamins et minimes se compose d'une vingtaine d'athlètes. Cette catégorie d'enfants se lance à la pratique de toutes les disciplines : Course, Saut, Lancer. Ils ont deux entraînements : le mardi à 18h à Firminy et le vendredi à Saint-Maurice à 18h30. En Octobre, les jeunes ont participé à un stage de perfectionnement de deux jours/une nuit dans un centre sportif. Le mois de Novembre sera le lancement des épreuves de cross et des épreuves indoor :

- Le 25 Novembre, cross de Sorbiers

- Le 15 Décembre, cross de Firminy

Ce sera pour les athlètes la préparation au championnat de la Loire de cross qui débutera le 13 janvier 2019 à Andrézieux avec l'espoir de qualification au régional. Le 10 Février aura lieu le championnat de la Loire indoor à Aubière. Et ensuite nous préparons les épreuves estivales sur piste.

L'année 2018 nous avait apporté un titre par équipe de cross en minime et une troisième place pour les benjamines. Espérons que l'année 2019 soit un grand cru pour le club ACO et la commune de Saint-Maurice en Gourgois.

Bonne saison à tous

Pour tous renseignements
neeleric@orange.fr

Tél. : 07 80 57 04 89

Effectif babys, éveils, poussins 2017/2018

AIKISHINTAISO

Le mot aikishintaiso repose sur les concepts traditionnels japonais d'harmonie Ai, énergie Ki, esprit Shin, mouvement du corps Taiso.

L'aikishintaiso est donc prosaïquement un ensemble de pratiques techniques servant à harmoniser l'énergie du corps-esprit.

Les exercices peuvent consister à tenir des postures immobiles, faire des exercices avec mouvements répétés visant une partie du corps ou une chaîne musculaire, articulaire ou faciale. Vous pourrez aussi pratiquer des marches ou enchaînements de postures.

Les techniques proposées sont décrites dans un cadre précis de réalisation afin de préserver la physiologie articulaire et musculaire, l'équilibre émotionnel et psychique.

L'aikishintaiso permet d'explorer son corps, ses émotions, et sa conscience psychique et au delà vise l'esprit. La pratique régulière permet la circulation des mémoires engrammées dans les tensions corporelles et à terme de libérer le flux d'énergie vital premier, celui qui nous a fait être.

Pour atteindre cette harmonie interne, nous travaillons à libérer le psychisme des obstacles et coupures que l'on peut lire sur la posture, qui ont été créés par une souffrance quelque soit sa nature, traumatique physique ou émotionnelle, consciente ou non.

Ce qui ne peut être pensé par un sujet ne peut être dit verbalement mais cela est mimé par son corps, figeant celui-ci dans une posture qu'il est possible d'analyser.

L'aikishintaiso est un art martial interne. Le pratiquant livre bataille à la violence elle-même, celle qui pourrait être dirigée involontairement vers les autres, celle qui est souvent dirigée inconsciemment contre soi-même.

Les bénéfices immédiats peuvent être : le sentiment « d'avoir plus d'énergie », de se sentir plus souple, l'augmentation du désir d'entreprendre, une meilleure compréhension des autres.

Les bénéfices à long terme sont la santé, l'harmonie avec les autres, l'augmentation des capacités physiques (souplesse et tonicité) et intellectuelles (notamment la mémoire), le développement d'une conscience éthique, la maîtrise de son destin.

Vous pouvez essayer la pratique pendant un cours le mardi à 19h. Prévoir une tenue souple manches longues et pantalon.

BASKET

BASKET GARGOMANÇOIS

Désormais, on joue aussi au basket à Saint-Maurice !

Dans un esprit familial, déjà près de 70 licenciés - dont 60 jeunes gargomançois de 4 à 12 ans - pratiquent ce sport chaque semaine à Saint-Maurice.

Encadrée par une équipe d'une douzaine de bénévoles, assistés de nombreux parents impliqués, et soutenue par des sponsors locaux désireux de s'investir dans la vie locale, l'association est déjà dans une belle dynamique.

Elle a engagé dès cette première saison 4 équipes en championnat départemental, 22 "baby" participent quand à eux à des "plateaux" dont un sera organisé par le club au gymnase de la commune le 6 avril 2019.

Enfin, un créneau est dédié aux adultes qui désirent pratiquer le basket en loisirs.

Joueurs, bénévoles et sponsors, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe du basket gargomançois !

Informations et contact :
basket.gargomançois@gmail.com - 06 86 89 04 73

LES ENTRAINEMENTS

Baby : Samedi 9h30 - 10h30
Audrey Crepet 06 13 55 78 84

U 9 : Jeudi 16h30 -18h
Audrey Crepet 06 13 55 78 84

U11 : Mercredi 13h30-14h45
Philippe Berger 06 88 73 12 97

U13 : Mercredi 14h45-16h15
Philippe Barth 06 35 21 29 06

Adultes : Mercredi 20h-22h
Nicolas Masson 06 12 22 06 88

CIBLE GARGOMANCOISE

Notre association est affiliée à la ligue de l'enseignement ainsi qu'à l'UFOLEP.

Le stand se situe dans le local inférieur du foyer d'éducation populaire et est ouvert les mercredis et vendredi de 14h à 17h. **Nous serons heureux de vous y accueillir.**

Notre association propose, comme activité, le tir au pistolet et à la carabine à air comprimé dans un stand de 10 mètres. Ses adhérents envisagent, pour la faire connaître, une journée porte ouverte où il sera possible d'essayer cette discipline.

Pour organiser cette journée, nous vous demandons de bien vouloir appeler ce numéro de téléphone : **06 44 99 52 44** en précisant vos disponibilités.

Le tir de loisir et compétition carabine et pistolet à air comprimé 10 mètres est un sport au même titre que le tir à l'arc.

Il est présent, aux jeux olympiques, depuis 1984 pour la carabine et 1988 pour le pistolet.

Dans le **tir sportif**, le succès est déterminé largement par notre capacité d'analyse, notre contrôle mental, complété par une bonne condition physique. La beauté, la force, la rapidité, le sexe, l'âge sont des facteurs qui n'interviennent pas ou très peu dans la réussite du tireur sportif. En revanche, la concentration, la planification, l'organisation et la réflexion nous donnent, accompagnés d'une bonne santé et d'une hygiène de vie raisonnable, les clés du succès.

Pour considérer l'importance de notre sport, il suffit d'énumérer les qualificatifs que nous employons pour définir le caractère de nos champions. Observateur, résolu, positif, dynamique, patient, organisé, concentré, motivé, enthousiaste, confiant sont des qualificatifs qui donnent immanquablement une image positive du tir sportif.

Les Jeux Olympiques sont le point culminant de nombreuses activités sportives. Le tir sportif est représenté aux J.O. depuis leur début, que ce soit aux J.O. d'été avec 12 disciplines, ou aux J.O. d'hiver avec le biathlon !

Ce sport est pratiqué souvent jusqu'à un âge avancé et un tireur peut participer à des compétitions internationales parmi l'élite, même s'il a dépassé la cinquantaine, voire même la soixantaine.

Le fair-play sportif se décrit comme « le comportement d'une personne qui admet de bon gré la victoire comme la défaite ».

Pour toutes ces raisons, le tir sportif, grâce à la diversité des disciplines qui peuvent y être pratiquées, apporte a chaque athlète le degré de maitrise physique et mental qu'il souhaite acquerir.

Le stand est ouvert les mercredis et les vendredis de 14h à 17h. Nous serons heureux de vous y accueillir
(Sous le Foyer E,D,P,).

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Une vingtaine de personne s'est retrouvée le 29 novembre au restaurant « LE ST MO » pour leur repas de fin d'année.

Le 18 décembre, nous avons eu notre après-midi « bûche de Noël ».

Le 8 janvier, après les vœux de la Présidente, tout le monde a dégusté « la galette » et payé sa cotisation qui, cette année encore, n'a pas augmenté : 20 €.

A l'heure où vous lirez le bulletin, le concours de coinche du 14 février, entre adhérents, aura eu lieu ou pas loin de l'être.

Nous mettrons en place pour 2019 quelques petites sorties, en co-voiturage :

- **5 MARS :** Après midi bugnes
- **AVRIL :** Petite sortie de printemps
- **MAI :** Concours de coinche, entre adhérents
- **25 JUIN 2019 :** Assemblée générale

Nous invitons les personnes qui auraient du temps de libre à venir faire une coinche, une partie de rumikub, ou autre à nous rejoindre. **« plus on est de fou, plus on rit ! »**

FNACA

La FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie) rassemble les anciens combattants nés entre 1932 et 1942 pour les plus jeunes.

Le comité de St Maurice en Gourgois, fondé au départ par Jean Faure et présidé depuis 1981 par Mr Pierre Siècle, regroupe 24 adhérents dont 7 veuves et participe à toutes les commémorations.

Chaque année, au Printemps, ils sont heureux de se retrouver au restaurant le ST MO et pour leur assemblée générale à l'automne.

Lors de la commémoration du 11 novembre 2018, Mr Siècle, accompagné de Monsieur le Maire, a été très honoré de remettre la médaille de porte-drapeau à celui qui en est le vif représentant, à savoir Mr Marcel Cros. Marcel porte le drapeau depuis une dizaine d'années et est toujours ponctuel, dévoué et présent à toutes les cérémonies, aussi bien sur la commune que sur tout le canton.

CULOT GARGOMANÇOIS

Le Culot Gargomançois continue sa dynamique

Septembre 2018 a sonné avec encore un carton plein pour les activités. En effet, les trois activités à savoir la chorale, le badminton et l'art floral remportent un franc succès au sein de notre commune.

Le Chœur Gargomançois reste un groupe motivé tous les mardis soirs et fut très apprécié lors de notre soirée musicale de juin dernier. Toujours sous la houlette de son chef de chœur Nadia, nous pourrons encore les applaudir en juin prochain mais, sans doute, sous une formule un peu différente.

En effet, la soirée musicale, existante depuis maintenant trois années, semble être un moment attendu par la plupart d'entre nous et c'est pourquoi le culot œuvre, actuellement, à mettre en place un week-end musical en proposant des nouveautés. La première a déjà vu le jour puisque nous avons pu apprécier le talent de Jérôme. Ce chanteur gargomançois a su, par son extraordinaire voix, enchanter tout le public présent ce soir-là.

En ce qui concerne le badminton, nous rencontrons depuis deux années, une véritable mixité des générations gargomançoises avec notre quarantaine d'adhérents. Ouverte à partir de l'âge de 16 ans, cette activité se déroule tous les jeudis soirs dans une ambiance sans faille. La compétition n'est pas au rendez-vous ; seuls le jeu, le coaching, l'esprit d'équipe et de convivialité en font une réussite.

L'activité art floral accueille, quant à elle, une population, certes, féminine mais tout aussi importante puisque que les dix places ont été attribuées (cette activité ne peut pas fonctionner avec un trop grand nombre de participants dans un souci de place et d'encadrement). La motivation s'est accentuée cette année car nos fleuristes en herbe ont retrouvé leur professeure préférée. En effet, Audrey nous a fait le plaisir de reprendre du service sur St Maurice. Les compositions florales et décorations en tout genre sont donc au rendez-vous un jeudi par mois.

Nous touchons un public varié et nous ne pouvons que nous réjouir d atteindre la centaine d'adhérents. Aussi nous a-t-il paru nécessaire de changer le logo de l'association qui paraîtra bientôt sur les affiches de nos prochaines manifestations.

DATES À RETENIR

Le 17 mars 2019
Concours de coinche par doublette au foyer

Les 28 et 29 juin 2019
Week-end musical à l'Église

FEP FOOT

La saison 2018-2019 est bien avancée. Cette année, le Club compte 131 licenciés à la Fédération Française de Football et 30 licenciés vétérans à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

En seniors hommes, l'effectif est un peu à la baisse, ce qui a eu pour effet de n'engager qu'une seule équipe en championnat de la Loire. Elle évolue en division D4 (départementale), anciennement nommée 2eme division du district Loire. Au cours des 2 dernières années, nous avons fini 2e chaque fois mais nous ne sommes pas montés à l'étage supérieur car seul le premier pouvait le faire.

Chez les jeunes, il y a une hausse des licenciés certainement due à l'effet de la victoire de nos bleus à la coupe du monde. Nous aurions eu encore plus de demandes mais le choix des sports, pour le bien de tous, s'est élargi pour les jeunes (et les moins jeunes) sur la commune depuis la mise en service de la salle de sports.

Au sein d'Espoir Foot, avec le regroupement du club de St Maurice avec Périgneux, toutes les catégories sont représentées, des U7 (débutants) aux U18. Beaucoup de clubs plus huppés nous envient pour cela.

Nous nous efforçons d'accueillir tous ces jeunes dans les meilleures conditions grâce aux éducateurs bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie. Qu'ils en soient encore une fois très chaleureusement remerciés.

Nous avons pu, malgré un effectif au plus juste et les contraintes professionnelles et familiales des joueuses, maintenir une équipe féminine à 8. Elles se sont particulièrement illustrées la saison passée en atteignant les demi-finales de la coupe de la Loire à 8 ; la finale n'était pas loin car seulement battues 1-0 à St Romain les Atheux sur un match équilibré...

Une mention particulière à Ali Berkati qui, après le CFF1 et CFF2, a obtenu le 3e niveau du diplôme de formateur de la

part de la FFF, soit le CFF3. Il a fallu pour cela un très fort investissement de sa part car c'est vraiment un cursus très exigeant finalisé par une certification qui valide les diplômes sur les 3 niveaux (du débutant jusqu'au senior).

POUR NOUS JOINDRE

Secrétaire : René Faure - 06 76 34 16 91

Président : Bernard Goudard - 04 77 38 07 08

Mail : footstmaurice@wanadoo.fr

Groupe Facebook du club (demandez votre inscription) **: https://www.facebook.com/groups/34245639356/**

JUDO

Le judo est un art martial moderne qui vient de l'ancien Budo japonais. Il représente un art de défense ainsi qu'une méthode d'éducation physique. On peut aussi bien étudier des frappes, clefs de bras et autres articulations, des strangulations et projections, que le Taïso : un entrainement physique préparatoire au judo, surtout fait d'exercices type cardio, de renforcement musculaire et d'assouplissements.

Aujourd'hui, on voit surtout du judo compétitif dans sa forme la plus moderne. Les projections sont les plus valorisées. C'est le judo que l'on retrouve à la télévision.

Dans tous les cas, il est possible de pratiquer le judo en loisir, quel que soit l'âge, et de s'initier sans violence à cet art qui permet entre autre de moins se blesser, les autres et soi-même dans la vie de tous les jours.

En un mot, le judo est «le meilleur emploi de l'énergie », c'est-à-dire ne pas gaspiller vainement ses forces et être le plus efficace possible. Ceci est transposable à tous les instants dans la vie quotidienne.

Tout ceci a pour finalité de vivre mieux et d'être plus serviable pour atteindre ce qui constitue l'essence même du judo : « entraide et prospérité mutuelles ». Et c'est en ceci que le judo devient une manière de vivre.

Maintenant que le judo est inscrit dans la vie de St Maurice en Gourgois, il ne reste plus qu'à souhaiter que le club grossisse et que les enfants grandissent en s'enrichissant des valeurs du judo.

DON DU SANG

Depuis de nombreuses années, l'établissement Français du Sang effectue deux collectes par an sur la commune. Le calendrier des collectes est établi par l'EFS et est très difficilement modulable.

En 2018, la première collecte a eu lieu le 9 février. Au regard du temps, très froid en cette période de l'année, 51 personnes seulement se sont présentées dont 48 ont été prélevées. La deuxième collecte, le 28 septembre, a connu un meilleur succès puisque 61 personnes se sont présentées dont 57 prélevées.

Nous remercions la Directrice de l'école pour la distribution des flyers annonçant la collecte. Mais malgré une large diffusion, les affichages, la jeunesse de la population, seulement deux nouvelles personnes se sont présentées pour faire don de leur sang sur l'année 2018.

Aussi, merci de venir nombreux aux collectes de 2019 qui auront lieu le vendredi 29 mars et le vendredi 13 septembre de 16h à 19h.

FEP ST MAURICE EN GOURGOIS

Le « Foyer » reste toujours un lieu de convivialité.

Il abrite des associations sportives et de détente. Vous pouvez toujours y trouver les activités suivantes :

- **Théâtre " la Compagnie l'Artmançois" :**
  Le lundi de 20h à 22h
- **Gymnastique adultes :**
  Avec vidéo projection le mardi de 20h à 21h
- **Danse Country :**
  Le mercredi de 18h30 à 21h30 et le jeudi de 19h30 à 21h
- **Baby Gym et initiation cirque :**
  Le mercredi de 9h30 à 12h
- **Tir "la cible Gargomançoise" :**
  Le mercredi de 14h à 1h et le vendredi de 14h à 17h

Cette année encore, deux dons du sang ont été organisés par le Foyer avec la participation d'élues, et nous avons participé aussi activement au repas organisé pour nos seniors par le Comité d'aide aux personnes âgées et le CCAS.

La salle est bien sûr toujours ouverte à la location pour les associations et les familles.

Pour tout renseignement sur les disponibilités du Foyer concernant les locations ou les activités, vous pouvez joindre :

Jean-François AULAGNIER : 06 72 11 98 32

Marie Claude GROS : 06 30 13 58 44

THÉÂTRE ET LES POISSONS ROUGES

Les associations « Compagnie l'Artmançois » (théâtre) et « Ecoute tes z'oreilles » (groupe de musique Libérer les poissons rouges) s'étaient associées pour proposer un week-end théâtral et musical au Foyer.

Le samedi, les comédiens amateurs de L'Artmançois ont présenté pour la première fois la comédie « Les Mouettes sont de retour » de Michel Fournier. Puis en deuxième partie de soirée, le groupe Libérer les poissons rouges a joué des chansons de son répertoire et des reprises, de style pop rock.

Une deuxième représentation de la pièce de théâtre a été proposée le dimanche après-midi.

Près de 130 entrées dont une trentaine d'enfants de moins de 12 ans ont été enregistrées et les retours du public ont été très positifs.

Les deux associations remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont partagé ces moments avec elles, bravant le froid et le brouillard gargomançois !

A SUIVRE :

L'Artmançois vous donne rendez-vous en 2019 pour une nouvelle pièce !

Libérer les poissons rouges est à la recherche de lieux de concerts pour 2019.

LA DYNAMIC

Cette année La Dynamic n'a pas pu organiser le traditionnel marché de l'Avent mais il sera de retour l'an prochain.

Suite au Forum des Associations où beaucoup d'adultes sont venus nous rencontrer, nous avons mis en place des ateliers créatifs les mercredis soir de 20h à 22h à la salle communale. Nous avons démarré par l'atelier couture où les couturières les plus expérimentées aident et enseignent leur savoir-faire aux débutantes, le tout dans la bonne humeur. Nous aurons ensuite des ateliers bijoux, boules de Noël, fimo, tricot, broderie, récup, scrapbooking et terminerons la saison de nouveau avec la couture. Nous avions mis en place des ateliers similaires pour les enfants mais faute de participants, ils ont été annulés.

Si vous souhaitez des informations, n'hésitez pas à me contacter :
Florence SIÈCLE (présidente) :
06 52 97 78 51 - ladynamic@hotmail.fr

LES GABELOUS

ANNÉE 2018

Il y a tout juste un an, le clocher, restauré, venait prendre place au sommet de notre chapelle. Il ne se doutait pas qu'il regnerait, pendant toute cette année 2018, une telle effervescence quelques mètres plus bas, au coeur même de cette petite batisse de pierres et de bois.

La voute du choeur, qui abritait de nombreuses étoiles devenues palissantes au fil des années, est en passe de retrouver tout son éclat. Les murs, eux, se sont parés d'un enduit à la chaux, et pourront, grâce à un ordre divin, « Que la lumière soit ! Et la lumière fut », être mis en valeur par l'électricité nouvellement créée. Quant à l'autel en bois, il regagnera bientôt lui aussi sa demeure après avoir été « bichonné » par deux amis de l'association.

Depuis 2016, la petite chapelle « Notre-Dame-des-Anges » estompe donc peu à peu, grâce à l'implication et au travail des Gabelous, les stigmates que le temps n'avait pas manqué de lui laisser comme héritage.

Notre clocher n'a pourtant pas fini d'avoir le tournis en regardant un peu plus bas puisque dans les projets pour les années 2019/2020, figurent les finitions, les peintures et autres aménagements.

Mais cette belle partition ne saurait être mise en musique sans l'existance du Gab'Blues Festival. Le 3eme de ce nom a donc eu lieu le samedi 20 octobre 2018. Des groupes de musiciens confirmés nous faisant voyager dans des univers musicaux appréciés de tous, une ambiance mise en évidence grâce à une sonorisation de qualité, la générosité de l'épicerie et la boulangerie de Saint-Maurice : tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette soirée un moment haut en décibels. C'est donc sur ces notes endiablées que s'est terminée l'année 2018 pour les Gabelous.

Quant à notre clocher, tout mélomane qu'il est, nul doute que ses prochains tintements seront beaucoup moins « rock'and roll ». Une inauguration de la chapelle est en effet prévue une fois les travaux terminés. De quoi ravir les oreilles des Anges de Notre-Dame, et les notres également...

Les Gabelous

GROUPE DE MARCHE

Le groupe de marche du jeudi

Tous les jeudis après-midi, un groupe de marcheurs se retrouve pour une randonnée de 10 km environ et 2 à 3 heures de marche.

Le groupe, composé au départ presque exclusivement de personnes de St Maurice, s'est enrichi depuis septembre 2018 de plusieurs habitants d'Aboen, ce qui a permis de renforcer l'équipe.

Les randonnées se font sur les chemins de St Maurice, mais aussi au départ de communes voisines : Rozier, St Hilaire, St Bonnet, Périgneux, Aboen, Marol, Bas en Basset...

Une sortie à la journée a été organisée en septembre au Mazet Saint Voy, au pied du Mont Lizieux, par un beau jour ensoleillé. Les paysages étaient magnifiques.

Après l'effort, un repas au restaurant a permis de terminer la journée dans une ambiance détendue et conviviale.

Toutes les personnes intéressées pour un après-midi de marche sont les bienvenues : Rendez-vous les jeudis à 14h sur le parking de l'ancienne caserne.

Pour plus de sécurité, les horaires de départ pouvant varier en fonction du lieu de départ de la randonnée, vous pouvez contacter :

- **Marie Claude GROS au 06 30 13 58 44**
- **Hélène BRUNON au 06 85 23 59 88**

TRAIL GARGOMANÇOIS

Le dimanche 7 octobre 2018, la commune de St Maurice en Gourgois a accueilli plus de 800 participants à l'occasion de la 8e édition du trail Gargomançois, organisé par l'association Sports Nature Gargomançois.

Cette journée fut encore une belle journée, marquée par la présence de Sylvain COURT, champion du monde de trail en 2015 ! Après avoir eu l'honneur d'enregistrer la participation du champion de France en 2012, le trail Gargomançois continue à grandir.

Outre la présence d'athlètes de haut niveau, le trail Gargomançois est une aventure humaine, faite de partage et de générosité dans un seul objectif, le plaisir de toutes et tous.

Et encore une fois, notre plus belle récompense en tant qu'organisateurs fut les sourires sur les visages des participant(e)s. De plus, le soleil était de la partie.

Quel bonheur que de voir l'engouement de plus de 230 enfants s'élancer à pleine foulée pour au final se voir remettre une médaille, un diplôme finisher, un goûter et l'accès aux jeux !

Ce succès est à partager avec l'ensemble des partenaires, que sont entre autres, les artisans, les commerçants, les employés municipaux et l'équipe municipale de la commune de St Maurice en Gourgois que nous remercions énormément.

Et sans oublier les fidèles bénévoles qui donnent de leur temps, de leur gentillesse et de leur énergie contribuant au succès de cette journée.

Un grand MERCI à vous toutes et tous !

L'équipe organisatrice du trail Gargomançois

Les photos et la vidéo officielle sont disponibles sur le compte Facebook du trail Gargomançois à l'adresse suivante : https://fr-fr.facebook.com/pages/category/Travel-Company/Trail-Gargoman%C3%A7ois-141003812641664/

SOU DES ÉCOLES

L'année 2018 vient de prendre fin. Elle a été le théâtre de bien des manifestations.

Le 2e semestre de l'année scolaire 2017-2018 a été bien rempli. La marche, fin mars, a rencontré un franc succès. Tout d'abord grâce aux très nombreux parents nous ayant prêté main forte, grâce à une organisation aboutie, et enfin, grâce à la météo qui nous a offert une journée clémente et ensoleillée.

C'est près de 600 marcheurs qui nous ont rendu visite, qui ont arpenté nos beaux chemins, et qui se sont restaurés autour d'un barbecue géant et convivial dans la cour de l'école. Tous ont salué la chaleur de l'accueil et la qualité des produits, qui leur ont été offertes aux ravitaillements.

La classe cirque des cm1-cm2, pour laquelle nous avions mené des actions afin d'en réduire le coût, a séduit les élèves. Tous sont revenus enchantés. Certains sont devenus de vrais acrobates, d'autres magiciens, ou encore funambules... quelle belle aventure !!

La soirée familiale en avril, sur le thème du jaune, a permis à une centaine de personnes de passer une soirée conviviale, que nous avons clôturée par une soupe à l'oignon.

La vente de fleurs, ancrée à présent dans l'agenda de chacun, a rencontré le même succès que d'habitude.

Le mois de juin et sa traditionnelle kermesse annonce la fin de l'année scolaire. Encore une très belle journée, en tout point. La météo, la qualité des spectacles offerts par les enfants, le déroulement de l'après midi avec de nombreux stands de jeux tenus par les parents bénévoles.

Le mois de septembre et la rentrée sont là. Les projets de l'équipe enseignante aussi.

« École et cinéma » emmènera les enfants voir 3 films. Nous finançons un film pour chaque élève.

Le reste de l'enveloppe allouée par élève est utilisée par l'école en fonction de leurs autres projets.

Les classes de CP et CE1 partiront en classe « astronomie » à Bully en février 2019.

Nous allons évidemment mettre des actions en place afin de limiter le coût des familles :

- Une vente de biscuits artisanaux
- Une vente de vin avec la cave Legat
- Une vente de chocolats très certainement
- Une vente d'objets décoratifs pour Noël ou d'objets décorés par les élèves ou simplement ornés du logo du sou des écoles. Logo réalisé et offert par Romain LUBIERE, papa d'élève de l'école.

D'autres actions sont en réflexion mais non abouties lors de la parution de cet article.

Le vendredi 7 décembre, nous remettrons les sapins commandés auprès de notre association. Le gagnant du concours du plus beau sapin décoré de Noël 2017 se verra offrir son sapin. Ce jour verra très certainement une nouvelle édition de la séance photo avec le Père Noël.

Le dimanche 9 décembre, Jérôme VILLENEUVE et ses 4 musiciens, auront offert un concert autour de la chanson française.

Le Père Noël passera dans les classes le vendredi avant les vacances. Il amènera comme chaque année, un cadeau, et une friandise à chaque écolier ainsi qu'un goûter à partager.

DATES À RETENIR EN 2019

- La marche - dimanche 24 mars
- La soirée familiale - mai
- La vente de fleur - mardi 18 juin

POUR NOUS JOINDRE

sde42240@gmail.com ou 06 66 99 41 25

Facebook :
sou des écoles de saint Maurice en Gourgois

LE 15 AOÛT À ST MAURICE

La fête du village s'est déroulée sur 2 jours :

Le mardi 14 Août, avec le concours de pétanque organisé par ST Mau en fête, qui a réuni un peu plus de cinquante doublettes venues principalement de St Maurice. Le concours a été remporté par des gargomançois, Pierre Clavier et Maxime Besse.

Le Comité des agriculteurs a ensuite régalé plus de 375 personnes avec une succulente soupe aux choux. Nous les remercions pour leur collaboration.

Enfin, le bal des classards a suivi dans une ambiance plus que festive. Merci à tous ces jeunes pour leur bonne humeur.

Le mercredi 15 Août, toute l'équipe était à pied d'œuvre pour peaufiner les derniers détails du corso fleuri.

C'est une joyeuse parade qui a parcouru le village avec la banda venue du Chambon Feugerolles, les différents chars, les vélos fleuris, la Compagnie du Vendredi qui nous reste fidèle et bien sûr, les conscrits né en 8 .Tout cela sous un soleil radieux.

Le traditionnel cochon à la broche a réuni plus de 450 personnes.

Dans l'attente de la nuit, un défilé a été organisé avec les enfants et leurs flambeaux pour un petit tour du village.

Pour clôturer ces deux jours de fête, la municipalité a offert un très beau spectacle pyrotechnique aux spectateurs venus très nombreux.

L'équipe de St Mau en Fête tient à remercier tous les bénévoles qui, par leur implication, ont contribué à la réussite de notre fête patronale.

Nous travaillons déjà pour le cru 2019, et pour cela nous avons besoin de vos avis, de vos idées. Alors n'hésitez pas à nous contacter par mail « **stmauenfete@orange.fr** ».

Nous donnons rendez-vous le 15 Août 2019 à toutes les personnes qui sont nées en 9, aux chars et vélos fleuris, aux environs de 14h15 au parking du gymnase (le papier crépon sera disponible le 10 juillet en mairie).

Merci à tous pour votre implication pour que ces deux jours de fête soient une réussite.

Si des personnes veulent rejoindre l'équipe, nous les accueillerons avec plaisir.

ST MO RUNNING CLUB

Après 2 ans d'existence, l'association compte 40 coureurs dont 8 nouveaux cette année, tout âge confondu, avec comme devise « **courir tous ensemble dans la bonne humeur** ».

Les maillots rouges de ST MO RUNNING CLUB ont été vus sur de nombreuses courses de l'hexagone : « marathon de Paris, Annecy ; semi de Feurs, du Lubéron ; Marseille, Cassis, Chadrac, Bonson, Vénissieux et sur différents trails St Marcelin, St Hilaire, Usson, St Maurice en Gourgois, St Héand, Urban trail, St Etienne... avec de nombreux podiums.

Les entraînements ont lieu les mardis à 19h vendredis 18h30 et les dimanches à 9h départs salle des sports.

Le Président, Marcel LEGAT

VOLLEY CLUB

En cette fin d'année, l'association VLSMG (Volley Loisir St Maurice en Gourgois) avait convié toutes les associations de la commune à un challenge inter-associations.

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître !

Ce n'est pas moins de 6 équipes, formées par des pros mais aussi par pas mal de novices (qui n'avaient pas touché un ballon de volley depuis longtemps) qui se sont affrontées dans la bonne humeur.

Avec l'équipe des salariés du Crédit Agricole, partenaire de cette manifestation, il y a eu celle des footballeurs « les Ridelles », celle des artisans et commerçants, celle de l'association « La Dynamic », le Running Club et enfin celle composée d'élus et employés de la commune.

Remercions les bénévoles qui ont participé activement à la réussite de cet après-midi, soit en servant à la buvette, soit par la confection de nombreux gâteaux plus délicieux les uns que les autres.

Cette démonstration s'est terminée par le verre de l'amitié, en se promettant de recommencer dans un proche avenir.

LES CLASSARDS

La classe en 2001 prend le relais ! Cette année encore, les classards vont être à l'origine de plusieurs événements comme le bal du 15 Août, une vente de brioches, une vente de muguet, un concours de pétanque et encore bien d'autres. Ils espèrent un bon accueil pour réaliser des projets dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

COMPOSITION DU BUREAU

- Marion Perrin : Présidente
- Jérémy Colantonio : Vice Président
- Pierre Robert : Secrétaire
- Cléo Brun: Trésorier
- Thomas Jarousse : Vice Trésorier

Membres : Justine Abougie, Léa Granjon, Nicolas Granjon, Lilian Bacher, Louis Robert, Rémy Patouillard, Victor Collard, Mathieu Moullard, Antoine Sagnol, Florian Marin, Gaston Royer.

RCA ST MO

Radio Commande Amateur St Maurice

RCA est une association rassemblant des férus de voitures de modélisme électrique 1/10 sur piste tout terrain et une piste de 4/4 scale crawler.

Créée depuis Février 2018, l'association compte à ce jour 22 adhérents pour jouer, sans compétition, juste pour s'amuser entre passionnés.

Nous serions heureux d'accueillir d'autres personnes de 7 à 77 ans ! Une cotisation de 30€ / an / personne est demandée en début de saison, pour pouvoir jouer sur les pistes ouvertes le week-end tout au long de l'année, quand le temps le permet.

TONIC COUNTRY

TONIC COUNTRY a repris ses cours ; les séances se déroulent de la manière suivante en fonction des différents niveaux :

- Tous les mardis à Périgneux de 18h30 à 20h30
- Tous les mercredis à St Maurice en Gourgois de 18h30 à 20h00 et de 20h00 à 21h30
- Tous les jeudis à St Maurice en Gourgois de 19h30 à 21h00

L'Association souhaite accueillir de nouveaux adhérents. Donc si vous êtes passionnés de danse et en particulier de la danse américaine, venez découvrir et pratiquer avec nous la danse Country.

Vous pouvez venir nous voir aux horaires indiqués ci-dessus ou nous contacter au 06 15 52 80 42

Tonic Country a participé au Forum des Associations de St Maurice en Gourgois le 8/11/2018 en effectuant une animation de danses ainsi qu'à la Foire de Périgneux le 13/10/2018 par la tenue d'un stand et une démonstration de danses.

INFOS DIVERSES +

CONVENTION DE DÉNEIGEMENT DES LOTISSEMENTS EN ASSOCIATION SYNDICALE

Les lotissements de la commune qui sont organisés en association pourront bénéficier du service de déneigement communal. Une convention, votée en Conseil Municipal, fixe les modalités de mise en œuvre de ce service, dont le coût forfaitaire annuel est de 150 €.

Il est évident que le déneigement ne pourra avoir lieu que si les voies sont dégagées de tous encombrements (voiture ou autre).

INFO COLLECTE ORDURES MENAGERES / TRI SELECTIF

La collecte des ordures ménagères de la commune sera modifiée à compter du 4 février 2019. La commune sera partagée en 2 avec un ramassage le mercredi pour « le bas » de la commune et le lundi pour « le haut » de la commune comme indiqué sur le plan ci-dessous.

Merci de bien vouloir rentrer vos containers après chaque ramassage pour le respect de chacun.

Le jour de ramassage ne sera plus décalé lors des jours fériés (sauf 1er mai).

INFORMATION DES USAGERS

- Mise en place nouvelles tournées le **7 février 2019**
- **12/2018 :** Information au préalable des usagers par boitage d'un courrier cosigné par le maire de la commune et le Vice Président collecte et valorisation des déchets.
- **01/2019 :** Information en porte à porte (PAP) des usagers :
  - les présents : memotri indiquant les jours de collecte dont message concernant compactage des emballages) + guide tri
  - les absents : idem + courrier d'information

NB : à l'oral sera rappelé aux usagers collectés en PAP de ne pas utiliser les points fixes

ETAT CIVIL 2018

NAISSANCES

BIENVENUE À TOUS

Le 31 janvier
BARTH Héloïse
Ecolèze

Le 12 février
MALLARD Romie
Chemin de la barrière

Le 1er mars
HUREAU Robin
Le Teil

Le 13 avril
CHAPUIS Robin
Sabonnaire

Le 19 avril
DENIS Julia
Le Pinet

Le 10 mai
BERTHET Garance
Gourgois

Le 26 mai
OGIER Manon
Gland

Le 17 juin
CLAVIER Gabin
Chemin de la barrière

Le 6 juillet
NOUVET Lilian
Rue Centrale

Le 27 août
DUBOIS Lilou
Allée du Guéret

Le 7 septembre
DELABRE Anaïs
Lotissement Clos des Aprots

Le 19 septembre
CHOUVENC Mathéo
Morier

MARIAGES

MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR

Le 28 avril
CAMUS Amandine
DELORME Vincent
Le Chambon Feugerolles

Le 12 mai
OUDIN Nelly
CELSA Salvatore
Allée du Clos Bernard

Le 19 mai
OUBRIER Céline
FRANÇOIS Cédric
Firminy

Le 2 juin
BLACHON Charlotte
ORELUT Jean-Philippe
Sabonnaire

Le 16 juin
GUIGNOT Mélanie
DÉCHAUMET Michaël
St Nizier de Fornas

Le 7 juillet
CHARLES Fanny
FOURNIER Grégory
La Goutte

Le 4 août
MAYET Marie
CROZET Nicolas
Gourgois

Le 25 août
PATOUILLARD Vanessa
CHOUVELON Guillaume
Chemin de Chabannes

Le 29 septembre
MOULIN Clémentine
THAURUS Jérémy
Allée du Bec Fin

DÉCÈS

SINCÈRES CONDOLÉANCES

Le 4 janvier - 74 ans
FOURNIER Antoine
Chaizeneuve

Le 14 janvier - 81 ans
BOUREILLE épouse
GRANGER Jeannine
Prunerie

Le 14 janvier - 84 ans
SABOT épouse
TAILLER Catherine
La Chaize

Le 23 janvier - 86 ans
PIZZOL épouse
GAUCHER Elsa
Ch. de la barrière

Le 18 mars - 95 ans
BOURGIN veuve
RIVAT Marie Louise
Route de Firminy

Le 28 mars - 93 ans
BERTHET Joannès
Sabonnaire

Le 29 mai - 88 ans
FAURE Pierre
Chaizeneuve

Le 21 juin - 86 ans
BOURGIER Benoit
Ch. de la barrière

Le 16 juillet - 57 ans
CHOSSY Etienne
Gourgois

Le 14 octobre - 87 ans
BOURGIER Camille
Antouilleux

Le 7 décembre - 83 ans
CEGIELSKI veuve
PYTEL Thérèse
Gland

Le 8 février - 84 ans
BAYON veuve
PERRIN Georgette
St Etienne
(propriétaire Route de Rozier)

Le 14 février - 92 ans
CUSSET veuve
MARTIN Odile
St Etienne

Le 7 juin - 95 ans
MICHELOT épouse
KRONEISEN Raymonde
Firminy

Le 4 juillet - 71 ans
CUSSET Alain
Boulogne Billancourt

Le 10 août - 92 ans
DEFAY Louis
St Etienne

Le 2 septembre - 90 ans
DUFOUR épouse BALLEY
St Etienne

GARDE DES PHARMACIES 2019

Phie Desbrun
04 71 61 30 49
St Pal en Chalencon

Phie Arzon
04 71 03 20 56
Craponne / Arzon

Phie Perrin
04 71 00 00 03
La Chaise Dieu

Phie Vincent
04 71 00 41 50
St Paulien

Phie Gallon
04 77 50 60 65
Usson en Forez

Phie Rozaire
04 77 50 09 72
St Bonnet le Château

Phie Rademakers
04 71 03 20 26
Craponne / Arzon

Phie Bert-Raberin
04 71 00 70 60
Allègre

Phie Vey-Jamot
04 77 76 74 80
Soleymieux

	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19
1	ALIN	1 -	1 PV	1 D	1 O	1 R	1 U
D2	LNCA	2 RA	2 VERR	D2 ESBR	2 N	2 AP	D2 QUET
3	LCEN	3	D3 EYIN	3 SUGA	3	3 RO	3
4	OEN	4 ARZON	4 Y	4 B	4	4 OZ	4
5	NNT	5	5	5 R	5 GV	5 D	5
6		D6	6	6 U	6 AIN	6 AR	6
7	DES	7	7 *	7 N	D7 LNC	7 AIR	7 ARZON
8	ESB	8 N	8 ROBE	8 GALLON	8 LCE	8 RN *	8
D9	SBR	9	9 OER	9 A	9 OEN	9 E	D9
10	BRU	10	D10 ZRT	D10 L	10 NNT	10 A	10
11	RUN	11 GVI	11 AT	11 L	11	11 AR	11 ON
12	UNI	12 ALIN	12 I-	12 O	12 DES	D12 ZO	12
13	N	D13 LCE	13 RR	13 N	13 ESB	13 O	13
14	LUQUET	14 LON	14 EA	14	D14 SBR	14 N	14 B
15	UQUET	15 ENT	15 A	15 RP	15 BRU	15	15 VE
D16	QUET	16 N	16 RD17 ZON	16 OER	16 RUN	16	D16 ERT
17	UET	17 T	D17 ZON	17 ZRA	17 UNI	17 GV	17 Y T
18	ET	18 DES	18 ON	18 RIN	18 N	18 AIN	18 -
19	T	19 ESB	19	19 AIR	19 L	D19 LNC	19 R
20		D20 SBR	20	20 RNE	20 LUQ	20 LCE	20 A
21	RP	21 BRU	21	21 E*	D21 QUET	21 ON	21 RP
22	OER	22 RUN	22 LV	22 B	22 UET	22 NNT	22 OER
D23	ZRA	23 UNI	23 UIN	23 VER	23 ET	23	D23 ZRA
24	AIN	24 N	D24 QCE	D24 EYT	24 T	24 D	24 AIN
25	IRE	25 LUQ	25 UEN	25	25	25 ES	25 IRE
26	RN *	26 UQUET	26 ET	26 -	26 BER	D26 SBR	26 RN *
27	E	D27 QUET	27 TN	27 R	27 VEY	27 BRU	27 E
28	B	28 QUET	28	28 A	D28 ERT	28 RUN	28 GV
29	VER	29 UET		29 A	29 Y	29 UNI	29 AIN
D30	ERT	30 ET		30 RZ	30 -	30 NL	D30 LN
31	YT	31 T		D31 Z		31 L	

	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20
1	LC	1 T	D1 ZR	1 R	1 D	D1 ER	1
2	ONE	2 A	2 AI	2 UN	2 ES	2 YT	2
3	NNT	3 RZ	3 IN	3 N	3 SB	3 -	3 RP
4		D4 ZON	4 RE	4 L	4 BR	4 RA	4 OE
5	DES	5 ON	5 E*	5 LUQ	5 RU	5	D5 ZR
6	ESB	6	6 B	D6 QUE	6 UN	6 GV	6 AR
D7	SBR	7	7 VER	7 UET	7 N	7 AIN	7 II
8	BRU	8	D8 ERT	8 ET	8 GV	D8 LNC	8 RN
9	RUN	9 D	9 Y T	9 T	9 AIN	9 LCE	9 E*
10	UN	10 ES	10 -	10	D10 LNC	10 ONE	10 B
11	N	D11 SBR	11 RA	11 RP	11 LCE	11 NNT	11 VER
12	B	12 BRU	12	12 OER	12 ONE	12 T	D12 ERT
13	VER	13 RUN	13 A	D13 ZRA	13 NNT	13 D	13 Y T
D14	ERT	14 UN	14 ARZ	14 IRE	14 T	14 ES	14 -
15	YT	15 N	D15 ZON	15 NF	15 RP	D15 SBR	15 RA
16	-	16 ROZ	16 ON	16 OER	16 OER	16 BRU	16
17	RA	17 AIR	17	D17 ZRA	D17 ZRA	17 RUN	17 GV
18		D18 ZRE	18	18 IRE	18 AIR	18 UNI	18 AIN
19	LUQUET	19 AIN	19	19 NF	19 IRN	D19 LNC	D19 LNC
20	UQUET	20 IRE	20 GV	D20 ERT	20 RE	20 LUQ	20 LCE
D21	QUET	21 RN *	21 ALIN	21 YT	21 E*	21 UQUET	21 OEN
22	UET	22 E	D22 LNC	22 -	22 LUQUET	22 QUET	22 NNT
23	ET	23 LUQUET	23 LCE	23 R	23 UQUET	23 UET	23
24	T	24 UQUET	24 ON	24 A	D24 QUET	24 ET	24 DES
25		D25 QUET	25 ENT	25 AR	25 UET	25 T	25 ES
26	GV	26 UET	26 T	26 RZ	26 ET	26	D26 SBR
27	AIN	27 ET	27 DES	D27 ZON	27 T	27 AR	27 BR
D28	LNC	28 T	28 ES	28 ON	28	28 RZ	28 RU
29	LCE	29	D29 ESB	29	29 BE	D29 ZON	29 UN
30	ONE	30 RP	30 B	30	30 VE	30 N	30 N
31	NN	31 OE		31		31	31

AGENDA 2019

MARS

8 Trompettes de Lyon,
Église de St Maurice
à 20h30 (voir page INFOS)

17 Concours de coinche par
doublettes au foyer organisé
par le culot gargomançois

24 Marche du Sou des Écoles

29 Don du sang au foyer
de 16h à 19h

AVRIL

6 Plateau « baby » de basket
Gymnase

MAI

Soirée familiale du Sou des Écoles

JUIN

18 Vente de fleurs
Sou des Écoles

28 Week-end musical
29 en l'église
(Culot Gargomançois)

AOÛT

15 Fête patronale

SEPTEMBRE

7 Forum des associations

13 Don du sang au foyer
de 16h à 19h

OCTOBRE

6 TRAIL (organisé par SNG) :
départ du gymnase
rendez-vous dès 8h30

NOVEMBRE

Marché de l'avent par la Dynamic

xxx xxx xxx xxx xxx xxx xxx xxx xxx xxx

A NOS GLORIEUX COMBATTANTS
1918
2018
100 ANS